



Assemblée générale

Soixante-dixième session

18^e séance plénière

Mardi 29 septembre 2015, à 18 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lykketoft. (Danemark)

En l'absence du Président, M. Alyemany (Yémen), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 18 h 15.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie

Le Président par intérim (parle en arabe) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République de Gambie.

M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée à la tribune.

Le Président par intérim (parle en arabe) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Aja Isatou Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Njie-Saidy (Gambie) (parle en anglais) :
Tout d'abord, je voudrais transmettre à l'Assemblée les salutations et les meilleurs vœux de S. E. le cheik Alhaji Yahya A.J.J. Jammeh Babil Mansa, Président de la République de Gambie, qui m'a également demandé de lire la déclaration suivante en son nom.

« Tout d'abord, je loue Dieu Tout-Puissant de me donner cette année encore l'occasion de prendre part à la session de l'Assemblée générale

qui réunit les dirigeants du monde entier. Je prie également Dieu Tout-Puissant pour qu'il nous guide tout au long de cette session et nous donne la sagesse et le courage nécessaires ainsi que toute sa bénédiction pour que nous puissions atteindre nos objectifs.

Avant d'aller plus loin, je voudrais tout d'abord adresser mes plus vives félicitations à M. Mogens Lykketoft pour son élection dans ses nouvelles fonctions de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session et lui souhaiter plein succès dans ses activités officielles pendant toute la durée de son mandat. C'est avec plaisir que toute la délégation gambienne et moi-même appuierons sa présidence tout au long des travaux de la session. En lui confiant une telle responsabilité, on peut dire à juste titre que le monde a, de façon unanime, jugé que ses qualités et capacités exemplaires en faisaient la personne la mieux indiquée pour diriger le projet mondial actuel visant à édifier un monde plus solidaire, libéré des ravages de la guerre et du sous-développement.

M. Tommo Monthe (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.

Je tiens également, au nom de ma délégation et en mon propre nom, à remercier tout particulièrement son prédécesseur, M. Sam Kahamba Kutesa, de la manière remarquable dont il a rempli ses fonctions tout au long de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

15-29596(F)



Document adapté

Merci de recycler



son mandat. Nous sommes très fiers de lui et continuerons de lui souhaiter plein succès et de lui fournir notre plein appui dans ses entreprises futures.

Enfin et surtout, je félicite tout particulièrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et les membres de son équipe, qui continuent, dans des conditions difficiles, de s'acquitter de leurs fonctions avec un succès notable.

L'Organisation n'aurait pu mieux choisir son moment pour mener une réflexion collective et décider de s'attaquer avec un sentiment d'urgence particulier aux complexités croissantes des problèmes mondiaux qui menacent de faire dérailler des centaines d'années de paix, de progrès et de prospérité pour l'humanité. Il est donc impératif qu'en tant qu'agent de changement, l'ONU ne manque pas de justifier et de garantir la mise en œuvre des résolutions cruciales visant à aider nos États Membres et, en fait, l'univers tout entier à améliorer durablement la qualité de vie de tous.

Pour atteindre effectivement les objectifs fixés par cet organe mondial afin de garantir la stabilité et le maintien de la paix mondiale, tous les États Membres, petits et grands, doivent être promptement et fermement réprimandés ou censurés s'ils contreviennent directement au Programme de développement durable de l'ONU à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

Je continue de recommander fermement au monde entier de s'élever contre la barbarie et la cruauté persistantes du terrorisme aveugle qui vise des hommes, des femmes et des enfants innocents et cause des souffrances et des pertes injustifiées qui laissent souvent les victimes sans défense, sans domicile et sans espoir. En tant que musulmans véritables qui vénèrent Allah le Tout-puissant, dont le message dans le Coran attire constamment notre attention sur la nécessité de vivre en commun dans la paix pour le bien de notre humanité commune, nous, la majorité, ne devons pas rester indifférents ou garder le silence face à ces fils de Satan particulièrement sadiques qui sont déterminés à profaner l'islam avec un seul objectif en tête – semer le chaos dans la vie des autres êtres humains.

Je réaffirme une fois de plus, comme je l'ai fait dans cette enceinte et dans un grand nombre d'autres, que la propagande et la propagation de ces idéologies sataniques non seulement constituent un détournement frauduleux de l'islam – qui est une noble religion – et tournent en dérision les idéaux démocratiques, mais font également insulte à Allah lui-même. C'est pourquoi il est absolument indispensable de les éliminer par tous les moyens possibles. Les allégations infondées de ces acteurs et le nombre croissant d'attaques commises dans des régions pacifiques exigent que l'ONU, en particulier, se rassemble pour exterminer ces monstres barbares, qui, en premier lieu, n'ont aucun respect pour le caractère sacré de la vie humaine.

Les pays qui sont pris dans le feu du terrorisme et luttent contre lui méritent un appui total et sans réserve de notre part. J'appelle donc les États Membres à respecter pleinement les principes fondamentaux de l'Organisation en vue de trouver des solutions durables pour protéger et préserver toute vie humaine. En tant que musulmans véritables et adorateurs d'Allah, nous devons comprendre que ces actes impardonnables doivent être lourdement sanctionnés.

Reconnaissant la nécessité de promouvoir la paix mondiale, mon gouvernement respecte le récent accord historique sur la question du nucléaire iranien, exposé en détail dans le Plan d'action global commun, en vertu duquel l'Iran accepte – en plein accord avec les États-Unis d'Amérique, la Russie, la Chine et l'Allemagne – de limiter son programme nucléaire en fonction des conditions spécifiées. Mon gouvernement estime qu'il s'agit d'une avancée importante, en particulier si les mesures nécessaires sont mises en place, en vue d'assurer un suivi et l'application du principe de responsabilité.

Si nous saluons la signature de l'accord sur le nucléaire iranien en vue d'enrayer la prolifération des armes nucléaires, il faut aussi lutter contre les conflits persistants, qui font payer un lourd tribut à nos jeunes, nos femmes et nos enfants, et désamorcer des situations perpétuellement tendues qui pourraient déclencher une conflagration nucléaire. J'appelle donc cette institution mondiale et les organisations régionales qui ont la responsabilité

du règlement des conflits, du maintien et de la consolidation de la paix à honorer l'engagement que nous avons pris de maintenir la paix et la sécurité internationales. Cela est impératif pour mettre un terme à l'escalade dangereuse de la violence, du terrorisme et de la criminalité dans les points chauds du monde entier.

La poursuite de ces conflits remet en question l'efficacité avec laquelle l'ONU s'acquitte de la fonction principale pour laquelle elle a été créée. Paradoxalement, la persistance de ces conflits est extrêmement bénéfique à certains ennemis sans scrupules de la paix, car les belligérants et les factions qui s'opposent sont soutenus par des États, des entités et des individus qui défendent des intérêts géopolitiques, économiques et militaires inspirés par l'avidité et la haine du reste de l'humanité.

J'exhorte également l'ONU à se pencher sur la situation qui a fait suite à l'épidémie à virus Ebola survenue en 2014, qui a fauché des milliers de vies, principalement dans les pays d'Afrique de l'Ouest les plus durement touchés. Si les contributions importantes en termes de financement, de personnel médical et de matériel ont joué un rôle capital s'agissant de limiter et traiter l'épidémie, cette crise a inévitablement eu d'importantes répercussions sur la quasi-totalité du continent. La lenteur des secours, la crainte de la population et la couverture médiatique ont eu de profondes répercussions économiques sur un grand nombre de pays. En conséquence de la réduction croissante des échanges commerciaux et de l'investissement étranger, de la fermeture des frontières et des annulations de vols, le Groupe des Nations Unies pour le développement estime que l'Afrique de l'Ouest va perdre plus de 3,6 milliards de dollars par an au cours des trois prochaines années. Alors que le virus continue de poser une menace au monde entier, il existe un certain nombre de solutions que l'ONU pourrait appuyer afin d'empêcher que la maladie ne réapparaisse et ne se propage.

Dans ce contexte, il est crucial d'investir dans des campagnes de sensibilisation, d'éducation et de vaccination pour garantir la sûreté et la sécurité de la communauté mondiale. Évidemment, nous ne pouvons que renouveler notre vive appréciation de l'intervention

opportune et efficace des Gouvernements cubain, russe et américain, qui ont déployé rapidement les moyens logistiques nécessaires, notamment des équipes médicales, dans les zones les plus durement touchées, ce qui a largement contribué à arrêter la propagation de la maladie.

En dépit des problèmes persistants, l'Afrique et la Gambie continuent de progresser vers la réalisation de nombreux aspects des objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance 2015. Pour commencer, la protection de l'environnement doit demeurer une priorité importante de cet organe mondial, car les changements climatiques enregistrés au cours de l'histoire ont eu de profonds effets négatifs sur la planète et exigent une attention immédiate et permanente. Après tout, la planète est notre seul foyer, et nous devons la protéger passionnément dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Cela exige que nous déployions tous des efforts constants pour gérer correctement nos ressources naturelles aux fins du développement économique et social. Nous ne pouvons plus continuer de prétendre que nous ne savons rien et de nier les problèmes auxquels est confrontée l'humanité du fait de l'épuisement des ressources naturelles, dont les manifestations sont la désertification, les sécheresses, la dégradation des sols et l'acidification des océans, autant de problèmes qui sont le résultat des activités menées par des sociétés publiques ou multinationales, qui se situent pour la plupart en Occident ou dans le monde développé.

L'Organisation doit manifester une volonté et une détermination renforcées pour mettre en place des programmes de conservation durable, prônant des modes de production qui permettront de lutter efficacement contre les changements climatiques, de restaurer nos écosystèmes, de promouvoir la gestion des forêts et d'inverser la désertification et la dégradation des sols. L'ONU a également l'obligation de se montrer résiliente s'agissant de réduire les risques de catastrophes provoquées par l'homme, qui sont souvent très polluantes pour nos mers, nos océans et nos sources d'eau douce.

Mon gouvernement réaffirme donc l'importance que revêt la réforme du Conseil de sécurité en vue de promouvoir les intérêts de tous

les États Membres et les intérêts à long terme de l'Organisation. Comme le stipule clairement la décision 62/557 adoptée par consensus par les États Membres, nous, parties prenantes, appuyons toutes l'idée louable que les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité doivent être inspirées par les États Membres eux-mêmes, et que les positions des États Membres doivent constituer la base des négociations.

Mais encore faut-il que ces principes et ce consensus soient reflétés dans l'approche générale et dans le document-cadre relatifs au Conseil. Pour que la réforme multidimensionnelle du Conseil de sécurité atteigne l'objectif souhaité d'une meilleure efficacité et d'une représentation effective dans une atmosphère régie par des méthodes de travail démocratiques, la première des priorités doit être d'accroître la représentation des pays africains en particulier, ce qui nous permettra de mieux participer au processus de prise de décisions du Conseil.

Nous devons garder à l'esprit que les pays africains représentent plus d'un milliard de personnes et 54 États souverains ici à l'ONU, ce qui leur donne plus d'importance que jamais et les qualifie amplement pour l'allocation de deux sièges permanents et de deux sièges non permanents que l'Afrique est en droit d'attendre. Mais il n'a jamais été répondu à nos demandes malgré les appels persistants, tels qu'articulés dans le Consensus d'Ezulwini et dans la Déclaration de Syrte, entre autres documents.

Quinze années se sont écoulées depuis l'an 2000 et depuis la définition des objectifs du Millénaire pour le développement, et bien que des progrès aient été obtenus à divers degrés par les États Membres, il nous faut encore, au moyen d'objectifs fiables et durables plus larges, continuer de soutenir les motions proposées de manière à garantir la réalisation concrète des objectifs que nous nous sommes fixés.

Malgré l'évolution marquée de la diversité humaine, il y a certains principes concernant les convictions religieuses et les valeurs de tous, qui sont sacrés, et aucun pays, grand ou petit, ne peut se permettre d'insulter un autre pays ou de le traiter de haut parce qu'il honore les traditions qui régissent ses populations. Agir ainsi est

aussi irrespectueux que dangereux. Tandis que le matérialisme, le terrorisme, la criminalité, l'obsession des armes de destruction massive et les modes de vie pervers semblent à l'ordre du jour, nous ne devons pas ignorer qu'il y a encore des agissements justes et des agissements coupables, des conséquences positives et des conséquences négatives. Si certains comportements sont clairement en violation des lois et des normes sociales, d'autres sont une insulte directe à nos religions respectives. Je maintiens que tous les comportements susmentionnés déplaisent à Allah le Tout-Puissant et sont contraires aux principes qui gouvernent les bons et pacifiques chrétiens et musulmans.

Au cours des 70 ans qui se sont écoulés depuis la création de l'Organisation des Nations Unies, on a continué d'utiliser littéralement comme axe principal de chaque conférence et résolution de l'Assemblée générale sur la famille, les mêmes termes que ceux utilisés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, à savoir que la famille est l'élément naturel et fondamental de la société. Donc cette conviction a exclu et doit encore exclure toute acceptation par la communauté internationale des relations entre personnes de même sexe comme ayant valeur d'une famille, ce qui est le cas des unions civiles homosexuelles et des prétendus mariages homosexuels. En conséquence, étant donné cette structure naturelle de la nature humaine et de la société, nous ne devons pas nous permettre de nous écarter de la norme de la Déclaration universelle des droits de l'homme en entretenant des croyances déviantes qui réduisent la famille à l'approbation par le gouvernement des désirs sexuels et affectifs des adultes, au lieu de les reconnaître comme facteurs centraux de la réalisation du bien commun des époux, des enfants et de la société de façon générale.

Je tiens à appeler l'attention sur le grand continent africain, dont les vastes ressources humaines et naturelles ont toujours été la cible d'intrus qui ont foulé aux pieds nos droits économiques, sociaux, politiques et nos droits de l'homme. Bien que l'Afrique ait appris très rapidement à devenir autosuffisante, l'Afrique a toujours voulu et veut toujours rester à jamais indépendante du règne colonial et de l'asservissement.

En fait, mon gouvernement et d'autres États ont fait la ferme promesse à nos citoyens que c'est à nous de jouer maintenant et que cette époque est la nôtre. Le moment est venu pour l'Afrique de jouir des fruits de son héritage divin. Le moment est venu pour l'Afrique de dissiper les mythes et les mensonges au sujet de son histoire et de ses peuples. Le moment est venu pour l'Afrique d'empêcher les autres de profiter de nos richesses et de nos riches ressources naturelles, et de se dresser pour défendre ce en quoi elle croit, ce en quoi elle est intéressée et ce qui vaut le mieux pour ses populations. Nous ne permettrons plus qu'on nous dépouille des moyens mêmes qui nous permettent d'aller vers le progrès et la prospérité.

Il est navrant de vivre avec cette triste réalité, à savoir que l'Organisation des Nations Unies ne peut pas susciter une dynamique s'agissant d'arrêter la violence incessante dans les territoires palestiniens occupés, qui est évidemment le résultat de la poursuite de la politique d'extension des colonies de peuplement et du climat d'impunité lié aux activités des colons. Bien qu'il y ait eu une expansion considérable des zones de conflit dans la région du Moyen-Orient qui, à bien des égards, a eu un effet sur les priorités des Nations Unies dans cette région, notre attention ne doit jamais être détournée des souffrances du peuple palestinien. Son droit à un État avec des frontières sûres et Jérusalem-Est pour capitale ne fera l'objet d'aucune compromission. Cette exigence qui attend encore depuis longtemps d'être satisfaite, appuyée par une myriade de résolutions des Nations Unies – la moindre n'étant pas la résolution 66/225 du 29 mars 2012 – continue d'être la position de mon pays sur cette question particulière.

La lutte contre le trafic de drogue et la traite des êtres humains doit être considérée comme liée à la sécurité internationale parce que la traite et la vente de drogues sont profondément enracinées dans la violence et la criminalité organisée. Nous savons aussi que le trafic de drogue est lié aux activités terroristes et autres crimes, notamment le blanchiment d'argent et la vente et le commerce des armes. La corruption à large échelle existe au sein de groupes organisés qui sont pénétrés d'une

mentalité criminelle. C'est pourquoi les menaces inhérentes au trafic de drogue et aux problèmes connexes requièrent une action urgente de la part de cet organe international.

Au rythme actuel, le trafic de drogue risque de devenir une épidémie à laquelle aucun pays ne peut échapper car il se renforce au point de devenir une menace ignorant les frontières. C'est pourquoi je demande instamment que nous luttons contre cette menace bien plus agressivement, avec un plan global qui implique responsabilisation, engagement et plein appui internationaux. En outre, ce n'est pas seulement de lois et de sanctions plus fermes qu'on a besoin; des efforts cruciaux sont aussi vitaux pour contenir la propagation de la consommation de drogues, comme le sont des mesures de réhabilitation adéquates aux fins de solutions durables.

Je dois exprimer toute la gratitude de mon gouvernement à la Fédération russe pour avoir sponsorisé le Dialogue entre Moscou et l'Afrique sur la lutte contre la drogue, qui a eu lieu en Gambie, le 23 juillet, en vue de définir les meilleurs moyens de lutter contre ce danger sur le continent africain et dans le monde. La réunion a eu un succès retentissant, et je tiens une fois encore à vanter les mérites des dirigeants et du Gouvernement russes et à les féliciter de l'excellent travail effectué.

Pour terminer, la priorité pour nous est de commencer à discuter de façon agressive de la manière dont nous pouvons nous adapter à l'évolution des problèmes les plus compliqués qui coexistent dans nos sociétés, comme les intrus et les pilliers de sols étrangers, désireux de prendre ce qui ne leur appartient pas de droit. Pendant des siècles, le continent africain a été la cible d'intrusions, de vols et d'asservissement par des puissances étrangères. Néanmoins, des menaces terroristes accrues, la faim, la pauvreté, la criminalité et les maladies continuent de s'étendre plus rapidement que nos capacités intellectuelles, nos ressources et notre puissance. La paix mondiale, semble-t-il donc, dépend de nos efforts pour prendre des mesures coercitives contre l'injustice omniprésente.

C'est avec une vive préoccupation que je propose – étant donné la sauvagerie

et l'inhumanité de la traite des esclaves, les influences et les effets persistants du colonialisme, la destruction généralisée du capital humain et le pillage des ressources africaines qui sont souvent rares et n'existent que dans ce continent extraordinairement diversifié – que l'Organisation envisage d'envoyer des factures au monde entier aux fins de dédommager les gouvernements des pays souverains de l'Afrique.

Mais les Membres doivent savoir qu'une telle action, à elle seule, ne suffit pas à compenser les innombrables pertes de vies, de membres amputés, de talents et de ressources qui sont essentielles pour que l'Afrique devienne une nation plus développée et plus viable. Cela constituerait plutôt un geste relativement acceptable de restauration et de justice pour ce que l'Afrique ne peut recouvrer."

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente de la République de Gambie de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

Mme Aja Njie-Saidy, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande.

S. E. M. Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Chan-o-cha (Thaïlande) (*parle en thaï; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Au nom du Gouvernement du Royaume de Thaïlande, je tiens, comme d'autres dirigeants, à présenter mes sincères félicitations à l'ONU à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa création.

Je remercie sincèrement tous les pays d'avoir exprimé leurs condoléances et leur solidarité au lendemain de l'attaque à la bombe survenue à Bangkok le 17 août. La Thaïlande condamne fermement cet

acte barbare qui a fauché la vie de nombreux civils innocents. Nous ne tolérerons jamais une telle violence. Je tiens donc à affirmer notre détermination, ferme et inébranlable, à travailler avec tous les pays pour défendre partout la paix et la stabilité.

Ces 70 dernières années, l'ONU a considérablement contribué à apaiser les souffrances et régler les problèmes de populations aux quatre coins du monde, par le rôle essentiel qu'elle joue dans le maintien de la paix et de la sécurité, par la protection et la promotion des droits de l'homme, et à favoriser la qualité de vie et le bien-être de l'ensemble de l'humanité. S'agissant du maintien de paix, les bons résultats obtenus par l'ONU dans la prévention des conflits armés, empêchant qu'ils ne dégénèrent en guerre, sont reconnus. Néanmoins, l'ONU demeure tenue d'assumer une lourde charge dans le domaine humanitaire et de consolider une paix durable, ce qui signifie qu'elle doit continuer de mener des activités liées au développement et d'aider les populations sur le terrain. La Thaïlande est déterminée à appuyer les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, en particulier dans le domaine du développement.

Concernant les droits de l'homme, la Thaïlande a toujours donné priorité à la protection et à la promotion des droits de tous les groupes de population. Nous sommes fiers d'avoir été membres du Conseil des droits de l'homme de 2010 à 2013 et de l'avoir présidé en 2010 et 2011. Durant notre mandat, nous avons milité pour rapprocher les pays et les groupes de pays ayant des vues et des idéologies divergentes. Nous défendons le principe de non-discrimination et de partenariats constructifs, ainsi que le renforcement des capacités des pays en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

S'agissant du développement, nous devons reconnaître à l'ONU le mérite d'avoir permis à tous les États Membres d'accomplir des progrès et de connaître la prospérité. La Thaïlande s'enorgueillit de contribuer à ce programme porteur de transformation dans le monde, qui met les personnes au cœur du développement afin d'éliminer la pauvreté, de faire reculer les inégalités, d'assurer des soins de santé à tous et le bien-être de tous, de promouvoir la bonne gouvernance et l'état de droit et de réduire les risques de catastrophe. Les changements climatiques représenteront un obstacle majeur à la réalisation des divers objectifs de développement durable. Nous avons donc la responsabilité commune de faire en sorte que le document final de la vingt et

unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques soit à la fois ambitieux et applicable.

Nous vivons dans un monde sans frontières marqué par des problèmes complexes et interdépendants dont le règlement exigera une approche globale, car nous ne pouvons pas compter sur des solutions toutes faites. Chaque pays ayant une situation différente, différentes approches sont nécessaires pour s'attaquer à des problèmes mondiaux communs. Aujourd'hui, une coopération internationale étroite et des partenariats renforcés sont indispensables pour venir à bout du problème de la migration irrégulière, en particulier des personnes déplacées à cause d'un conflit, qui a provoqué des crises humanitaires prolongées dans de nombreuses régions du monde. La Thaïlande se heurte elle aussi à ce problème et nous réaffirmons notre volonté de travailler en collaboration étroite avec tous les Membres pour s'attaquer à cette question pressante.

À 70 ans, l'ONU affiche un bilan louable en matière de maintien de la paix et de la sécurité et de prévention des atteintes aux droits de l'homme. De nombreux problèmes persistent cependant et appellent une approche globale, axée en particulier sur le développement. Il est maintenant absolument essentiel d'axer les efforts sur la recherche d'une solution véritablement durable pour assurer la paix et la sécurité, en tenant compte du lien étroit entre développement et droits de l'homme.

Les bons résultats obtenus par la Thaïlande ces 30 dernières années sur le plan socioéconomique, le fait qu'elle fait maintenant partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire, et son statut de partenaire du développement sont dus en grande partie à la philosophie de l'économie de suffisance de S. M. le Roi de Thaïlande, dont s'inspire la stratégie de développement du pays et qui est axée sur la modération, la prudence et la résilience. Cette philosophie enseigne la moralité, la sagesse et l'autosuffisance, ainsi qu'à mener une vie modeste en harmonie avec la société et la nature. Ce développement axé sur les personnes est d'ailleurs en accord avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU (résolution 70/1). L'économie de suffisance prônée par Sa Majesté est reconnue au niveau international. En 2006, le Programme des Nations Unies pour le développement lui a décerné un prix (Lifetime Achievement Award) qui récompense l'ensemble de ses réalisations dans le domaine du développement humain.

La stratégie qui sous-tend la façon dont mon gouvernement aborde le développement national, inspirée par la philosophie de S. M. le Roi, vise à ce que le pays soit stable, prospère et viable. Les objectifs sont notamment de réduire les écarts et les inégalités, de promouvoir l'état de droit et la bonne gouvernance, de favoriser l'unité nationale, de renforcer les liens économiques avec les pays voisins et de rechercher un développement qui ne mette pas en péril la capacité des générations futures de répondre à leurs besoins.

La sécurité et la stabilité, permettant à tous de vivre à l'abri de la peur et du besoin, sont des priorités absolues de mon pays, et je suis convaincu que la Thaïlande n'assurera sa stabilité que le jour où nous aurons fait en sorte d'être un pays de citoyens vertueux, compétents et avisés menant leur vie de manière responsable et dans l'intérêt général. Le Gouvernement a un rôle à jouer dans la promotion d'une telle société, dont les membres prennent une part active à la construction d'un avenir meilleur et plus solide pour eux-mêmes et pour leur communauté afin de pouvoir faire face à de futures difficultés.

Les changements climatiques représentent un défi majeur, et tous les pays doivent coopérer pour le relever. La Thaïlande réaffirme sa volonté de réduire de 20 à 25 % d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre, conformément à l'engagement que nous avons pris au titre des contributions prévues, déterminées au niveau national. En outre, la durabilité ne peut être assurée que si nous adoptons des règles équitables pour tous et encourageons la bonne gouvernance, ce qui renforcera la transparence et la responsabilité. Nous mettrons l'accent sur la prise en main conjointe des activités par tous et sur les efforts collectifs dans tous les secteurs car les personnes sont les principaux agents du changement, et ce changement doit venir de l'intérieur.

La Thaïlande mène donc des réformes globales dans plusieurs domaines afin de rendre notre pays plus fort et meilleur dans l'espoir d'en assurer la sécurité, la prospérité et la viabilité, et d'ouvrir la voie à une démocratie plus solide. Entre autres réformes majeures, des amendements seront apportés aux lois, le système de justice sera renforcé et l'efficacité du secteur public accrue. Ce que nous faisons aujourd'hui sera l'histoire de demain. C'est pourquoi nous devons tirer au mieux parti d'aujourd'hui pour que, dans 10 ou 20 ans, on se souvienne de nous pour les mesures que nous avons prises. Nous voulons que la Thaïlande soit plus forte

et meilleure et qu'elle contribue de manière plus active à l'action menée par l'ONU en vue d'édifier un avenir meilleur pour chacun d'entre nous.

On attend souvent des plus forts qu'ils aident les plus faibles et les plus vulnérables mais, compte tenu de l'écart qui se creuse entre les plus forts et les plus faibles, nous ne devons pas oublier ce que peuvent faire ceux qui se trouvent au milieu. Ce groupe intermédiaire constitue d'ailleurs la majorité des pays. Ils sont peut-être suffisamment solides pour être autonomes tout en gardant à l'esprit les expériences instructives qu'ils ont engrangées durant leur croissance et leur développement. Ils peuvent donc être un maillon crucial entre les plus solides et les plus faibles.

Pays à revenu intermédiaire, la Thaïlande est convaincue que le développement ne peut être véritablement durable tant que des pays poursuivent sur leur lancée en laissant d'autres pays à la traîne. C'est pourquoi nous avons mené une politique baptisée « La Thaïlande plus un » en faveur d'un développement économique et industriel ouvert à tous et étendu à toute notre région, afin que nos voisins puissent avancer à nos côtés. Elle inclut des projets relatifs à la connectivité des transports et à la création de zones économiques spéciales le long des frontières avec nos voisins, pour appuyer l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

À l'heure actuelle, la majorité des actifs dans les pays en développement travaillent dans le secteur agricole. Ils sont actuellement confrontés à toute une série de difficultés, comme les barrières au commerce, la concurrence sur le marché mondial, les changements climatiques, l'endettement, la pauvreté et une main-d'œuvre en recul. Tous ces défis mettent en danger la sécurité alimentaire mondiale. Par conséquent, nous devons unir nos forces pour aider les pays en développement, en particulier par le biais de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et en renforçant le secteur agricole.

Outre le fait de protéger les intérêts de nos agriculteurs, nous devons autonomiser les autres groupes vulnérables, comme les femmes, les enfants et les personnes handicapées, ainsi que ceux qui risquent de voir leurs droits de l'homme bafoués et de devenir victimes de la traite des personnes, comme les ouvriers du secteur des pêches. Le Gouvernement thaïlandais a pour priorité de régler le problème de la traite des personnes car celle-ci constitue une grave violation des droits de l'homme et requiert une assistance humanitaire. Les efforts d'ensemble que nous entreprenons désormais

dans les domaines de la prévention, de la répression et de la réintégration contribueront aux efforts consentis au niveau régional et mondial pour lutter contre ce problème.

Quant aux autres grands défis transfrontières, comme les pandémies et le trafic de drogue, il s'agit de questions qui exigent une coopération internationale accrue. La Thaïlande est prête à partager ses expériences et ses meilleures pratiques dans les domaines où elle dispose de compétences, comme la couverture sanitaire universelle, la surveillance des maladies infectieuses et le développement alternatif durable. Dans quelques mois, nous organiserons d'ailleurs la deuxième Conférence internationale de haut niveau sur le développement alternatif.

La Thaïlande attache beaucoup d'importance à l'édification d'une culture de paix. Nous avons également pris une part active aux efforts internationaux visant à régler les difficultés mondiales. C'est pour ces raisons que la Thaïlande a décidé de poser sa candidature à un siège de membre non permanent au sein du Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. Nous pensons que nous pouvons constituer une passerelle constructive entre les États qui siègent au Conseil de sécurité et ceux qui n'en sont pas membres. Nous pensons que nous pouvons jouer un rôle constructif pour relier différentes cultures et croyances. En assumant cette importante responsabilité, nous espérons promouvoir une bonne entente et renforcer la coopération internationale dans le cadre de nos efforts collectifs pour atteindre les objectifs communs des Nations Unies.

Alors que nous entamons cette nouvelle ère du développement, le concept de viabilité doit être intégré dans les trois piliers des activités de l'Organisation. Nous insistons depuis des décennies sur la manière dont ces trois piliers se renforcent mutuellement mais, en réalité, nous avons privilégié une approche quelque peu cloisonnée de la paix et de la sécurité, du développement et des droits de l'homme. L'heure est venue de changer d'approche. L'heure est venue de réunir ces trois voies, de manière que la route que suivra l'humanité au cours des 70 prochaines années soit pavée de promesses tenues et de visions concrétisées. Faisons en sorte dès à présent que ce soit le cas et que le chemin que nous emprunterons nous permette de faire la différence.

Nous sommes fermement convaincus qu'ensemble, nous, États Membres de l'ONU, avons le pouvoir d'améliorer le monde. Je réaffirme ici que la Thaïlande est prête à nouer des partenariats avec tous

les États Membres dans le cadre de nos efforts constants pour régler les difficultés aussi bien traditionnelles que non traditionnelles. De fait, nous sommes unis dans notre aspiration à faire en sorte que l'ONU soit porteuse d'espoir pour toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Thaïlande de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Prayut Chan-o-cha, Premier Ministre du Royaume de Thaïlande, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre, Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Dans la Bible chrétienne, le Livre des Proverbes indique que les hommes mortels vivent jusqu'à 70 ans, nombre qui correspond plutôt bien à l'âge modal au décès de la population mondiale actuelle. Aujourd'hui, nous nous sommes réunis, pour la soixante-dixième fois de l'existence de l'Organisation des Nations Unies, saisis de la question légitime de savoir si notre assemblée imparfaite de mortels est désormais au terme de sa vie, ou si, grâce à la force de nos principes et de nos actions, nous allons réussir à surmonter les difficultés de demain.

Saint-Vincent-et-les Grenadines attend avec intérêt de bénéficier de la direction sage et aguerrie du Président Mogens Lykketoft durant cette

soixante-dixième session de l'Assemblée générale. Le Président Lykketoft, qui fêtera son soixante-dixième anniversaire au cours de son mandat, pourra avec assurance faire fond sur le travail exceptionnel réalisé par S. E. M. Sam Kutesa au cours de la session précédente.

Cette année, peut-être plus encore qu'à tout autre moment de notre histoire contemporaine, l'Assemblée est assaillie par des menaces et des risques mondiaux qui nous obligent à envisager la façon dont les principes fondamentaux de souveraineté et de non-ingérence peuvent nous permettre de surmonter les difficultés d'aujourd'hui. Les menaces transfrontières comme le terrorisme, les crises économiques, les maladies contagieuses et les changements climatiques font fi des frontières géopolitiques et des juridictions gouvernementales. En outre, les séquelles calamiteuses qui découlent de l'aventurisme militaire, de la témérité économique et de la négligence environnementale ne sont pas limitées par les démarcations nationales individuelles. Au contraire, les contrecoups en sont en général ressentis dans des endroits lointains, inattendus et souvent innocents. De ce fait, il est plus important que jamais de définir nos relations internationales par la coopération, la collaboration et des mesures déterminées.

Saint-Vincent-et-les Grenadines est un petit archipel montagneux de 32 îles éparpillées dans l'étincelante mer des Caraïbes. Cependant, si nos sommets verdoyants et nos eaux cristallines pointent vers une beauté idyllique, c'est désormais sans compter avec l'amoncellement de menaces graves que font peser les changements climatiques. Des mers de plus en plus hautes et déchaînées partent bien au-delà de nos littoraux pour s'en prendre à nos rivages et à notre infrastructure, tandis que, à cause des pluies et de la volatilité climatique, les glissements de terrains et les inondations mortelles font peser une menace de plus en plus concrète et fréquente sur les vies et les moyens de subsistance.

La vulnérabilité croissante de Saint-Vincent-et-les Grenadines et des îles avoisinantes aux changements climatiques se manifeste dans l'alternance d'épisodes de sécheresse et d'inondation qui ont provoqué des pertes et des dégâts s'élevant à des centaines de millions de dollars au fil d'années successives. Il y a moins de deux ans, des inondations dévastatrices ont emporté avec elles 17 % de notre fragile produit intérieur brut et ont brutalement interrompu 12 vies. Notre quête pour nous

relever et faire en sorte que notre peuple recouvre son intégrité est une lutte de tous les instants, en espérant que nous ne soyons pas de nouveau victimes d'ici peu d'une nouvelle tragédie du même type.

Il y a un mois, la tempête tropicale Erika a frappé l'île sœur de la Dominique, laquelle est située à 230 kilomètres à peine au nord de notre pays. La mort et la destruction qu'a semées cette tempête sont déchirantes, et nous rappellent encore une fois, à notre corps défendant, la menace inquiétante du réchauffement climatique et la fragilité de nos aspirations au développement face à un climat de moins en moins clément. Saint-Vincent-et les Grenadines et d'autres pays des Caraïbes se sont joints à des pays amis afin d'aider le Gouvernement du Commonwealth de Dominique dans ces heures difficiles. J'implore les pays qui ne l'ont pas encore fait d'appuyer avec générosité et sans plus tarder ce noble effort de secours, de relèvement et de reconstruction.

Nos luttes existentielles face aux changements climatiques déterminent notre position dans les négociations désespérément tortueuses pour parvenir à un accord juridiquement contraignant dans le cadre des paramètres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous sommes à deux mois de la date butoir pour parvenir à un tel accord à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à Paris, mais l'ambition de nos partenaires n'est pas à la hauteur de la précarité de notre situation mondiale. À regarder les gesticulations et l'attitude récalcitrante de certains des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, tout porte à croire, en effet, que la Conférence ne sera qu'un autre ballet diplomatique vide de sens qui fera la part belle au processus au détriment des progrès.

Saint-Vincent-et-les Grenadines œuvre à la réalisation d'un avenir vert. Nous nous employons à passer des combustibles fossiles à un bouquet d'énergies renouvelables d'origine solaire, hydraulique et géothermique. D'ici trois ans, plus de 80 % de nos besoins en électricité seront assurés par des sources d'énergie renouvelables. Si nous pouvions maîtriser notre destin climatique et nous isoler de l'insouciance des autres émetteurs, nous aborderions l'avenir avec une plus grande confiance.

Les ondes de choc et les répercussions de la crise économique et financière mondiale continuent de secouer les pays en développement. La crise jette une ombre sur les efforts collectifs que nous avons déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour

le développement et entoure d'incertitude les objectifs de développement durable que nous venons d'adopter. Notre rétablissement ne se mesure pas à la santé des entreprises ou à un taux de croissance économique qui ne crée pas d'emplois, mais à la façon dont nous aurons réformé notre système financier et réorganisé nos priorités pour placer les populations et l'atténuation de la pauvreté au centre de notre débat sur le développement.

Le regretté Président des États-Unis John F. Kennedy a dit un jour que si une société libre ne peut pas aider la majorité qui est pauvre, elle ne peut pas sauver la minorité qui est riche. La forteresse de la richesse n'est pas invulnérable à la montée des tensions et à l'aggravation de l'instabilité nées d'une pauvreté écrasante. Notre incapacité à lutter contre la pauvreté mondiale en cette ère d'excès et d'innovation constitue la condamnation la plus cinglante de notre système actuel où le mercantilisme pur et dur le dispute à l'affairisme sans entrave des entreprises.

Dans une Assemblée forgée par le désir de mettre fin aux guerres mondiales, nous devons nous rappeler l'avertissement de Gandhi, qui disait que la pauvreté est la pire forme de violence. Nous ne pouvons tout simplement pas manifester un attachement de pure forme au droit des peuples au développement. Bien au contraire, ce droit doit devenir la force motrice de l'Assemblée dans ses années de maturité. Les causes de la pauvreté et du sous-développement modernes sont profondes et diverses. Mais n'importe quel étudiant en histoire, aussi novice soit-il, reconnaîtra les effets dévastateurs que le génocide des autochtones et l'institution de l'esclavage continuent d'avoir sur les États des Caraïbes. Globalement, ils constituent un terrible héritage de sous-développement, un ensemble historique de torts qui doivent être réparés.

Je réitère l'appel lancé par la Communauté des Caraïbes pour obtenir des mesures de justice réparatrice de la part des principaux acteurs et bénéficiaires de la traite transatlantique des esclaves. Notre quête de justice est appuyée par les 33 membres de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de nombreux pays progressistes dans le monde. Le sort de nos peuples autochtones et les séquelles de l'esclavage et de l'exploitation coloniale ne sont ni des éléments d'un discours politique partisan ni des points subsidiaires de l'histoire. Ils constituent une réalité moderne omniprésente dont notre sang et notre chair demandent réparation. Ces questions doivent faire partie du débat sur le développement pour l'après-2015 et s'inscrire

dans le cadre de nos efforts conjugués pour promouvoir la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine.

Je regrette de devoir soulever une fois encore la question des personnes d'ascendance haïtienne nées en République dominicaine qui se sont vues privées rétroactivement de leur nationalité puis déportées en Haïti, un pays avec lequel un grand nombre d'entre elles n'ont qu'un vague lien ancestral, et de demander qu'il y soit remédié de façon adéquate. Les membres de la Communauté des Caraïbes se sont engagés à travailler avec la République dominicaine, qui fait partie de notre famille caraïbe, pour aider à mettre un terme à cette tragédie au cœur même de notre civilisation caribéenne, mais les autorités dominicaines doivent faire preuve de bonne foi, non pas simplement en paroles, mais aussi en actes. Saint-Vincent-et-les Grenadines ne peut pas garder le silence ou rester indifférente face à cette violation flagrante des droits de l'homme. Il ne s'agit pas d'un problème migratoire comme celui auquel est confrontée l'Union européenne aujourd'hui. Fondamentalement, il s'agit d'une question des plus graves relevant du droit international des droits de l'homme sur laquelle l'Organisation des Nations Unies doit se prononcer sans ambiguïté.

Il y a 70 ans, l'ONU a été créée avec pour objectif primordial de préserver les générations futures du fléau de la guerre – le tout premier principe énoncé dans la Charte. Aujourd'hui, les guerres et les rumeurs de guerre continuent d'infliger à l'humanité d'indicibles souffrances. Bien trop souvent, ces guerres sont le produit de l'arrogance des grandes puissances et des décisions qu'elles prennent non pas sur la base des faits, mais par réflexe idéologique sans lien avec la réalité. Les résultats de ces actions et omissions, presque toujours, exacerbent les conflits sous-jacents et ont des répercussions mondiales indésirables.

Le terrorisme international nous menace tous et requiert une coopération internationale concertée. La lutte contre le terrorisme ne doit pas être fonction du côté de la frontière où se retranchent les armées terroristes ni de l'affinité idéologique qu'on peut avoir avec les gouvernements les plus menacés par ces hordes barbares. Nous savons déjà que le terrorisme moderne, où qu'il prenne racine, peut menacer la paix et la prospérité dans n'importe quel coin du globe. Son éradication doit être une priorité urgente et partagée.

La diplomatie doit concentrer ses efforts sur la prévention des conflits et le désamorçage des différends.

Dans la zone de paix que représentent l'Amérique latine et les Caraïbes, Saint-Vincent-et-les Grenadines est préoccupée par le durcissement de ton entre nos amis et alliés de longue date, le Guyana et la République bolivarienne du Venezuela. Leur différend frontalier, qui remonte au XIX^e siècle, a longtemps été contenu par les liens de fraternité, de solidarité et de coopération internationale. En conséquence, nous lançons un appel en faveur d'un engagement diplomatique renouvelé et renforcé dans la gestion et le règlement définitif de ce problème épineux.

Le maintien et le rétablissement de la paix et de la sécurité internationales relèvent de la responsabilité du Conseil de sécurité depuis 70 ans. Le Conseil de sécurité, plus que tout autre organe défini dans la Charte des Nations Unies, se trouve indéniablement à un stade avancé de gâtisme, incapable d'agir avec la vivacité et la détermination nécessaires pour faire face aux défis modernes. La nécessité de la réforme et du renouveau, qui se fait grandement ressentir dans toute institution entrant dans sa huitième décennie, est particulièrement pressante dans le cas du Conseil de sécurité. Trop longtemps, les efforts de réforme ont été déraillés par les ambitions géopolitiques de membres du Conseil de sécurité inamovibles et les rivalités régionales des candidats légitimes. Cela doit cesser. Nous devons y veiller.

Dans le même ordre d'idées, le travail important et indispensable qu'effectuent les Casques bleus partout dans le monde doit être irréprochable. L'ONU doit assumer ses succès mais aussi à l'occasion ses graves échecs. Notre attitude moralisatrice sonne creux quand l'ONU se dérobe à ses responsabilités indéniables dans la propagation du choléra en Haïti, qui a fait 9 400 morts et provoqué plus de 400 000 hospitalisations. Le vide juridique ne saurait masquer la responsabilité morale dans pareil cas. Nous ne pouvons pas non plus condamner la violence sexiste en tant que crime de guerre et fermer les yeux sur les agissements inadmissibles de certains Casques bleus en République centrafricaine. L'Assemblée se doit d'être ouverte et transparente afin de réagir avec fermeté à ces défaillances occasionnelles et d'offrir réparation à toutes les victimes de la négligence ou d'une agression d'un Casque bleu.

Demain mercredi, je serai à quelques mètres de cette tribune pour assister à la levée, à l'ONU, du drapeau de l'État de Palestine aux côtés de ceux des autres États. La décision de faire flotter le drapeau palestinien ici à l'ONU, adoptée à une écrasante majorité des États

Membres, est une marque d'appui sans équivoque à la solution des deux États, avec une Palestine viable et sûre vivant côte à côte avec son voisin, un Israël sécurisé. Mais la nature symbolique de la cérémonie de demain ne peut se substituer à la poursuite de l'action pour faire de la solution des deux États une réalité. Chaque jour qui passe, les faits sur le terrain rendent cette solution de plus en plus difficile. Certes, le conflit entre les États israélien et palestinien est d'une complexité indéniable, mais il ne dépasse pas la capacité des parties et de la communauté internationale de le régler; et c'est ce que nous devons faire.

Cette position claire de l'Assemblée sur la Palestine rappelle notre opposition de longue date et quasi unanime à l'embargo commercial et économique imposé par les États-Unis au peuple de la République de Cuba. Cela fait 55 ans sur les 70 années d'existence de l'ONU que cet embargo est en place, et les pertes se chiffrent en milliards de dollars, en centaines de vies humaines et en innombrables possibilités de développement gâchées.

Cette année, les Présidents Obama et Castro ont fait preuve d'un courage louable en travaillant ensemble pour tourner la page de tant d'années d'hostilité et de méfiance réciproque. Mais cette détente, dont il faut se féliciter, entre les deux pays n'a pas encore entraîné la levée de l'embargo. Il reste beaucoup à faire pour libérer le peuple cubain des chaînes d'un blocus injuste, illégal et complètement passé de mode. Nos pressions collectives, si cruciales dans ce rapprochement tardif, ne sauraient faiblir. Nous devons au contraire intensifier nos appels à la levée complète de cet anachronisme et pour que tous les pays de notre hémisphère soient définitivement réconciliés.

La soixante-dixième année d'existence de l'ONU doit donc être une année d'action mais aussi une année d'intégration, de rapprochement et de réparation des injustices sclérosées. Et pour ce faire, nous devons en finir avec l'exclusion inexplicable de Taiwan des travaux des institutions spécialisées des Nations Unies. La perspective, l'expérience et l'exemple de Taiwan en tant que citoyen du monde actif et responsable sont des arguments suffisants en faveur d'une plus grande inclusion et participation de ce pays. Aucune assemblée rationnelle et tournée vers l'avenir ne peut expliquer ni encore moins justifier la mise à l'écart prolongée de Taiwan.

En ce soixante-dixième anniversaire, engageons-nous à libérer nos pays et la famille des nations des griffes persistantes de la pauvreté, des privations et de

la guerre, à nous affranchir de l'esclavage mental de la discrimination et du sentiment d'impuissance qui nous a été inculqué, et à délivrer nos politiques des nationalismes étriqués et des ambitions impérialistes qui entravent les possibilités illimitées de l'esprit humain. En tant que nations et peuples, nous avons des choix à faire. Au cours des 70 ans d'existence de l'Assemblée, nous avons parfois choisi l'unilatéralisme. Beaucoup ont choisi le militarisme. Et nombreux aussi sont ceux qui ont choisi l'attentisme et la dissimulation.

Aujourd'hui, alors que nous sommes face à un avenir complexe et incertain, faisons le choix de l'amour – l'amour de notre prochain, l'amour de notre planète, et l'amour indéfectible non pas des problèmes mais des solutions concrètes qu'on peut y apporter. Car avec de l'amour, de la foi, du travail et de l'espoir tout est possible, y compris 70 autres années de progrès de cette assemblée mondiale si importante. Nous sommes tous les travailleurs de ce champ, et nous devons faire oeuvre d'amour, encore et toujours.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des finances, de la sécurité nationale des Grenadines et des affaires juridiques de Saint-Vincent-et-les Grenadines, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Habib Essid, Chef du Gouvernement de la République tunisienne

Le Président par intérim : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef du Gouvernement de la République tunisienne.

M. Habib Essid, Chef du Gouvernement de la République tunisienne, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Habib Essid, Chef du Gouvernement de la République tunisienne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Essid (Tunisie) (*parle en arabe*) : Il me plaît, à l'entame de cette allocution, de transmettre à M. Mogens Lykketoft et, à travers lui, à son pays, le Danemark, mes plus sincères félicitations à l'occasion de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à

sa soixante-dixième session. Je voudrais aussi exprimer mon profond respect à M. Sam Kutesa pour les efforts remarquables qu'il a déployés durant sa présidence de la précédente session de l'Assemblée générale. Je saisis par ailleurs cette occasion pour assurer le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de l'appui continu de la Tunisie dans l'accomplissement de sa noble tâche.

La Tunisie a franchi l'année dernière et cette année d'importantes étapes sur la voie du parachèvement de sa transition démocratique. Ce processus s'est caractérisé par une plus grande conscience et une meilleure prise en compte par la classe politique et les composantes de la société civile de l'intérêt national, ce qui a permis d'adopter le dialogue comme unique moyen de régler les crises, d'aplanir les divergences et de rechercher le consensus, le tout afin d'éviter tout glissement vers la violence, l'exclusion et les décisions unilatérales. C'est grâce à cette approche consensuelle que la Tunisie est parvenue à se doter d'une nouvelle Constitution qui incarne les valeurs fondamentales de la démocratie, des droits de l'homme et des règles de l'alternance pacifique du pouvoir.

Toujours dans le cadre du processus de transition, la Tunisie a organisé des élections législatives puis présidentielles que tous les observateurs, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, ont qualifiées d'intègres, de transparentes et d'indépendantes, et qui ont constitué un jalon supplémentaire sur la voie de la mise en place d'institutions démocratiques pérennes et solides.

Et comme tout succès du processus politique continue de dépendre de la transition efficace escomptée aux niveaux économique et social, le Gouvernement tunisien, conscient de la nécessité de faire face aux défis actuels, notamment en s'attaquant à la crise du chômage et en favorisant l'investissement, en améliorant les niveaux de développement des régions et en assurant la justice sociale, a élaboré la vision stratégique de la Tunisie pour 2016-2020, qui déterminera les futures orientations nationales dans le domaine du développement durable. À cet égard, la Tunisie souligne qu'elle s'est engagée à améliorer les niveaux de croissance et à répondre aux aspirations du peuple. Elle encourage la communauté internationale et ses amis et partenaires à appuyer les efforts nationaux, notamment en ce qui concerne l'emploi des jeunes, la promotion de l'investissement et l'appui au développement local et régional.

Les changements régionaux rapides et successifs qu'a connus ces dernières années la région à laquelle nous appartenons ont aggravé le danger terroriste, qui

menace désormais la sécurité et la stabilité d'un grand nombre d'États dans la région, y compris la Tunisie.

Bien qu'il ait remporté des succès notables sur le plan de la sécurité dans la lutte contre le terrorisme, notamment en faisant échouer de nombreux plans terroristes et en éliminant de nombreux éléments criminels membres d'organisations extrémistes et en arrêtant de nombreux suspects qui ont été traduits en justice, notre pays a été victime cette année de deux lâches attentats qui ont visé le musée du Bardo et un des complexes touristiques de la ville de Sousse. Il s'agissait là d'une tentative désespérée de porter atteinte à notre système social, caractérisé par la modération et la tolérance, en vue de nuire à l'économie nationale en prenant pour cible le secteur touristique, qui représente un des principaux secteurs vitaux pour le pays.

Nous tenons à dire encore une fois à quel point nous déplorons les pertes en vies humaines, de personnes qui visitaient la Tunisie et d'amis de la Tunisie, causées par ces deux opérations. Ceux qui ont perpétré ces atrocités, nous tenons à le répéter, ne resteront pas impunis. Nous soulignons également que nous ne permettrons pas au terrorisme d'atteindre ses objectifs ou d'entamer la détermination des composantes de la société tunisienne à en venir à bout.

Nos plans de lutte contre le terrorisme s'appuient sur une approche globale et intégrée qui va au-delà des exigences liées aux aspects sécuritaire et militaire de la lutte contre ce fléau, et englobent les dimensions politique, économique, sociale et culturelle.

Au niveau international, l'expansion du phénomène du terrorisme et de l'extrémisme à laquelle nous assistons tous aux quatre coins du monde encourage vivement à réfléchir à l'importance de résister au terrorisme dans le cadre d'une stratégie globale qui concorde avec le cadre de coopération bilatérale et multilatérale. Nous apprécions toutes les initiatives visant à coordonner les efforts internationaux pour combattre ce phénomène. Du haut de cette tribune, nous appelons de nouveau à l'organisation d'une conférence internationale de haut niveau en vue de lutter contre le terrorisme en Tunisie et de consolider le mouvement international à cet égard.

L'aggravation alarmante des conflits et des tensions que le monde connaît aujourd'hui, pour différentes raisons, est une source d'inquiétude et de vive préoccupation qui appelle à une intensification des efforts de l'ensemble de la communauté internationale

afin de rechercher des moyens de mettre fin à ces conflits de manière pacifique, notamment en faisant prévaloir le dialogue et les efforts de médiation et en renforçant les activités de consolidation de la paix.

La Tunisie considère que la question palestinienne reste au cœur du conflit et la question principale dans la région, et nous réitérons donc notre appui absolu au peuple palestinien, un peuple frère, dans ses efforts visant à recouvrer son droit légitime à l'autodétermination et à édifier son État indépendant. La Tunisie appuie les efforts visant la reprise des négociations de paix entre les parties palestinienne et israélienne conformément à un calendrier précis afin de mettre fin à l'occupation, ainsi que les efforts déployés en vue de l'adoption d'une résolution de l'ONU qui mette un terme à l'occupation israélienne et restitue ses droits légitimes au peuple palestinien. Dans le même temps, nous condamnons le blocus israélien qui continue d'être imposé à la bande de Gaza, ainsi que la politique israélienne de colonisation qui constitue une violation du droit international et de la légalité internationale visant à imposer un nouvel état de fait pour faire échouer la solution des deux États et entraver les efforts visant la reprise des négociations sur la base d'un règlement qui assure la sécurité et la stabilité de tous les États de la région.

Aux frontières de la Tunisie, le peuple libyen, frère, subit les répercussions d'une crise qui a balayé sa sécurité et sa stabilité, et dont les retombées dépassent les frontières de l'État libyen et menacent désormais la stabilité de l'ensemble de la région, notamment la Tunisie. Nous sommes fermement convaincus que le dialogue demeure la seule solution pour surmonter les différends internes en Libye, un pays frère, assurer la réconciliation nationale, respecter la volonté du peuple libyen en appuyant une solution politique et en renonçant à la violence.

À cet égard, je réaffirme l'appui constant de la Tunisie à la Libye, un pays frère, et à ses efforts de règlement politique déployés sous l'égide de l'ONU en vue de l'adoption d'un accord politique et de la formation d'un gouvernement d'entente nationale bénéficiant de l'appui de la communauté internationale. Je tiens également, du haut de cette tribune, à insister sur le fait que les dangers et les menaces imminents auxquels les pays de la région sont exposés à cause de l'emprise accrue de ce que l'on appelle Daech en Libye, exigent plus que jamais un renforcement de la coordination et de la consultation entre les États voisins concernés et un appui international à ces efforts pour, d'une part, préserver l'unité, la sécurité et la stabilité de ce pays

frère et, d'autre part, repousser toutes les menaces que l'aggravation de ce danger représente pour les États de la région.

S'agissant toujours des crises dans notre région, depuis quatre ans et demi, la tragédie syrienne continue de s'intensifier dans le cadre d'un conflit incessant, la multiplication des parties rivales reflétant l'ampleur de la crise politique et humanitaire qui a exacerbé les souffrances de nos frères syriens, qu'ils soient tués, déplacés ou réfugiés. La communauté internationale doit donc agir sans tarder pour unir ses efforts et les coordonner en vue de prendre des mesures immédiates pour mettre fin à la violence et au chaos et protéger les vies. La Tunisie demande à toutes les parties ayant une quelconque influence sur le conflit syrien d'intensifier leurs efforts afin de favoriser un règlement politique consensuel de la crise axé sur le dialogue et des solutions pacifiques. Elle salue également les efforts déployés par l'ONU, lesquels laissent de nouveau espérer une solution politique concertée et globale pouvant éloigner de la Syrie le spectre de l'éclatement et de la partition.

La situation dangereuse et la catastrophe humanitaire que connaît le Yémen, un pays frère, menacent désormais la cohésion de la société yéménite, ainsi que la stabilité et l'unité de ce pays. La Tunisie appuie sans réserve les efforts déployés visant à mettre fin à l'effusion de sang, à la violence et à la guerre, à aider le Yémen à améliorer une situation qui s'aggrave et à soulager les souffrances des Yéménites. Nous demandons également à l'ensemble des parties prenantes yéménites de retourner à la table des négociations et de faire prévaloir la logique du consensus et du dialogue dans le cadre de l'organisation, déjà en place, de la transition politique dans le pays.

Non loin de ce pays arabe frère, nous assistons à la détérioration de la situation en Iraq, où le terrorisme est de plus en plus répandu et enraciné, et où les actes de génocide ethnique et religieux qui sont perpétrés constituent une source de préoccupation extrême pour tous les pays de la région. Cette situation appelle plus que jamais une réaction énergique de la part de tous les acteurs régionaux et internationaux aux fins du rétablissement de la sécurité et de la stabilité et de l'établissement des responsabilités dans les crimes odieux qui ont porté atteinte au patrimoine physique et à des vies humaines dans ce pays, ainsi que de la neutralisation des organisations criminelles et terroristes qui opèrent dans ce pays frère.

La soixante-neuvième session de l'Assemblée générale a été caractérisée par de nombreux événements marquants sur les plans politique, du développement et de la sécurité. Nous avons été témoins d'une concertation remarquable entre tous les acteurs et les efforts déployés au niveau international afin d'assurer le succès de l'action entreprise, en vertu de la prise de conscience de la nécessité de donner un caractère plus équitable aux relations internationales, de réduire les disparités en matière de développement et de garantir un développement durable pour tous dans ses dimensions politique, sociale, économique et environnementale. Peut-être l'une des plus importantes manifestations, parmi tous ces événements, est-il le Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement durable pour l'après-2015 (résolution 70/1), avec les décisions importantes qui en ont émané en vue de réduire la pauvreté, promouvoir le développement social, contribuer réellement à la réduction des disparités entre le Nord et le Sud et relever les niveaux de développement, dans toutes ses dimensions, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés.

De même, la troisième Conférence sur le financement du développement tenue à Addis-Abeba en juillet a adopté un document final, le Programme d'action d'Addis-Abeba, qui traduit en grande partie les préoccupations des pays en développement et des pays les moins avancés en ce qui concerne le transfert de technologies, l'aide au développement et le renforcement des capacités, et qui complète les efforts déployés au niveau international dans ce domaine. La Tunisie s'est employée à contribuer au succès de ces manifestations en participant activement au processus préparatoire en sa qualité de membre du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable et dans le cadre des travaux du groupe géographique concerné.

Dans le cadre des consultations et manifestations nationales et régionales en la matière, la Tunisie s'est employée à soutenir les efforts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et en particulier les préparatifs de la vingt et unième session de la Conférence des États Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en décembre. Nous avons planifié et mis au point notre propre contribution à l'échelle nationale, qui énonce les efforts de notre pays en matière d'atténuation et d'adaptation, ainsi que les programmes futurs dans ce domaine.

Tout en tenant à saluer les succès obtenus par les Nations Unies dans tous ces domaines, nous restons fermement convaincus qu'il est nécessaire de déployer des efforts supplémentaires pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action de l'Organisation, qui doit s'attaquer aux problèmes les plus graves auxquels est confrontée l'humanité aujourd'hui en élargissant, notamment, le cercle de prise de décision, en corrigeant les déséquilibres qui caractérisent les relations internationales et en consacrant le principe du partenariat.

Le choix du thème « Soixante-dixième anniversaire de l'ONU : tracer la voie de la paix, de la sécurité et des droits de l'homme » pour ce débat général nous appelle tous à un bilan des progrès qui ont été réalisés dans ces différents domaines. Aujourd'hui, il nous incombe à tous de corriger ces déséquilibres, et de changer la destinée des peuples en garantissant plus de justice, plus d'égalité et un développement durable et équitable, d'éliminer les facteurs de division et d'affrontement, de jeter des passerelles et d'œuvrer de concert dans un climat de respect mutuel. La Tunisie ne ménagera aucun effort pour atteindre ces nobles objectifs.

Pour terminer, je voudrais exprimer de nouveau mon espoir que l'ONU sera à même de relever les principaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et que, grâce à la volonté commune des États Membres, nous pourrions parvenir à la paix, au développement et à la sécurité. Je suis convaincu que les points communs qui nous unissent l'emportent de loin sur les différences qui peuvent nous diviser.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement de la République tunisienne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Habib Essid, Chef du Gouvernement de la République tunisienne, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Samiuela 'Akilisi Pohiva, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce, Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga.

M. Samiuela 'Akilisi Pohiva, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Samiuela 'Akilisi Pohiva, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pohiva (Tonga) (*parle en anglais*) Je félicite M. Mogens Lykketoft de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session et l'assure de notre plein appui. Je me dois également de remercier son prédécesseur, M. Sam Kutesa, de son excellent travail, ainsi que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son rôle prépondérant.

C'est avec un immense sentiment de révérence à l'égard des propos prononcés par S. S. le pape François devant cet organe, il y a quelques jours à peine (voir A/70/PV.3), que je monte à cette tribune pour parler devant l'Assemblée, et ce, parce que dans son allocution, S. S. le pape a parlé directement des questions politiques qui nous préoccupent tous – des questions que nous pourrions résoudre facilement si nous faisons preuve de plus d'engagement politique et de plus de volonté politique. Mais S. S. le pape s'est exprimé dans un langage plus élevé que le langage de la politique – le langage de l'éthique et de l'impératif moral. Ce sont des principes et des idéaux qui m'ont guidé toute ma vie.

Dans cette salle, nous nous rendons souvent coupables d'une abstraction que nous appelons « volonté politique ». La volonté politique de lutter contre les changements climatiques, de bien gérer notre environnement et de nous attaquer aux ravages des inégalités mondiales en matière de développement. Cette abstraction est une diversion. Elle nous détourne de la nécessité de l'engagement moral et du courage moral, ce langage de la morale qui s'adresse aux privilégiés d'un ton impératif : « vous ne devez laisser personne de côté ». C'est dans cet esprit d'engagement moral que je voudrais maintenant évoquer les travaux entrepris par mon gouvernement pour servir les défavorisés et pour réaliser nos aspirations, telles que les consacre maintenant le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

En ma qualité de premier représentant de mon pays démocratiquement élu au rang de premier

ministre, je me réjouis particulièrement de la présence dans ce programme de l'objectif de développement durable 16 visant à mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. Cet objectif se rapporte à la notion de bonne gouvernance – le principe directeur adopté par mon gouvernement dans le cadre de notre démocratie, adapté à sa mission, et un principe dont j'ai toujours exigé le respect par tous les gouvernements tongans durant mes 30 années ou presque de carrière politique.

En effet, mon gouvernement a pour maxime que la bonne gouvernance, la transparence, la responsabilisation et l'ordre public favoriseront la réalisation de tous les autres objectifs nationaux de développement. Ainsi, mon gouvernement consacre du temps et des ressources au renforcement des institutions de gouvernance en adoptant des mesures telles que la création d'une commission de lutte contre la corruption, et il cherche des moyens d'éliminer les autres problèmes et obstacles au développement durable du pays, notamment les perceptions culturelles et les dogmes religieux.

Les objectifs de bonne gouvernance, d'ouverture et de responsabilisation effective des institutions sont irréalisables si l'on ne défend pas pleinement les droits fondamentaux de tous les peuples qui vivent dans des zones de conflit dans le monde entier, notamment dans les îles du Pacifique. Les Tonga réitèrent leur appel à éliminer les causes profondes de ces conflits par des moyens pacifiques, dans le plein respect du principe de la souveraineté des États.

Suite à l'adoption du Programme, notre objectif principal durant la soixante-dixième session de l'Assemblée générale est de traduire ces aspirations en mesures concrètes. Notre rapport final de 2015 sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a révélé que les progrès accomplis dans les domaines de la santé et de l'éducation ont aidé les Tonga à conserver leur rang dans l'*Indice de développement humain*. Notre population a maintenant accès à des services de santé d'une qualité acceptable, et les enfants et les jeunes peuvent aller à l'école et faire des études supérieures. Nous notons avec satisfaction que les 14 nouvelles priorités des Tonga pour les 15 prochaines années, qui sont énoncées dans notre rapport final sur les OMD, font toutes partie des 17 objectifs du Programme à l'horizon 2030 : objectif 1, éliminer la pauvreté; objectif 3, bonne santé et bien-être; objectif 4, éducation de qualité; objectif 5, égalité des sexes; objectif 8, travail décent

et croissance économique; objectif 9, industrialisation, innovation et infrastructure; objectif 10, réduction des inégalités; objectif 15, vie sur terre; et objectif 17, partenariat pour la réalisation de ces objectifs.

Je confirme donc le plein appui de mon gouvernement au Programme et, avec l'assistance de nos partenaires de développement, nous ferons de notre mieux pour atteindre ces objectifs d'ici à 2030. Les Tonga appliquent les pratiques optimales du processus des OMD. Cette expérience a été incroyablement instructive pour mon pays, qui adoptera ces pratiques optimales aux fins de la mise en œuvre des nouveaux objectifs de développement et du Programme dans son ensemble.

Les Tonga, petit État insulaire en développement (PEID) du Pacifique, doivent atteindre les objectifs liés aux mers et aux océans, aux changements climatiques, garantir l'accès de tous à une énergie abordable et durable, mais aussi promouvoir des sociétés pacifiques et sans exclusive aux fins du développement durable. Les Tonga s'appuient également sur les priorités et engagements établis dans les Modalités d'action accélérée des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa), qui représentent un engagement international en faveur de partenariats authentiques et durables. Cet engagement a été mis en avant par le dialogue des PEID sur le partenariat organisé cette année, la création d'un cadre de partenariats pour les PEID et l'évaluation par le Corps commun d'inspection de l'appui fourni par le système des Nations Unies aux PEID. Le lien entre les Orientations de Samoa et le Programme à l'horizon 2030 est maintenant bien établi, et nous devons maintenir le lien entre ces documents en évaluant les progrès accomplis.

Les Orientations de Samoa revêtent également de l'importance en ce qu'elles reconnaissent que les problèmes auxquels sont confrontées les îles telles que les Tonga sont différents et font de notre pays un cas à part en matière de développement durable, qui a besoin d'un appui ciblé et adapté. Ce message a été réaffirmé dans le contexte de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030, comme cela apparaît clairement dans le document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui mentionne les PEID dans 25 paragraphes.

Un élément clef du programme de développement reste en suspens, et nous comptons sur la conclusion fructueuse des négociations en vue d'adopter un accord sur le climat à Paris à la fin de l'année. Cet accord doit

réaffirmer l'objectif ultime de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à savoir stabiliser les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les Tonga demeurent extrêmement vulnérables aux catastrophes naturelles, qui sont de plus en plus fréquentes et destructrices. Les changements climatiques continuent de poser une menace irréversible à notre peuple, notre société, nos moyens de subsistance et notre environnement naturel.

À cet égard, nous nous félicitons du dialogue qui s'est tenu au Conseil de sécurité et attendons avec intérêt la rencontre parallèle que doivent organiser les Ministres des affaires étrangères de la France et de l'Allemagne demain après-midi, sur la question des incidences sécuritaires des changements climatiques, et nous appuyons la reconnaissance des liens entre le climat et la paix et la sécurité internationales. Nous réaffirmons notre appui à l'appel lancé au Secrétaire général à nommer un représentant spécial sur le climat et la sécurité qui sera chargé de mener une analyse approfondie et de rédiger un rapport sur ces liens.

La vulnérabilité des Tonga aux catastrophes naturelles met de nouveau l'accent sur le cas spécial des PEID en ce qui concerne le développement durable, et cette vulnérabilité doit donc être prise en compte dans les calculs concernant l'aide au financement du développement des PEID. L'utilisation du produit intérieur brut par habitant comme base pour déterminer l'accès des PEID au financement du développement doit être remplacée par une approche globale qui tienne compte de notre vulnérabilité face aux catastrophes naturelles. Un tel changement permettrait aux Tonga de ne pas d'endetter davantage lorsqu'elles demandent des fonds aux institutions multilatérales contribuent au financement de la reconstruction après le passage d'un cyclone. Actuellement, les Tonga ont accès à ces fonds qui sont versés dans les conditions suivantes : 50 % sous forme de subventions et 50 % sous forme de crédits. Nous appuyons donc la proposition d'adopter un nouvel indice qui reflétera nos caractéristiques nationales uniques et spécifiques en matière de développement.

Nous demeurons profondément attachés à la gestion et à la conservation de nos océans et de nos mers. Cette année, les Tonga ont entamé leur mandat au Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins. Au niveau national, nous avons promulgué une loi sur les activités d'exploitation minière des fonds marins relevant de notre juridiction nationale en vertu des

dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Nous demeurons attachés à la conservation et à l'exploitation durable des ressources dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale et appuyons pleinement les efforts visant à élaborer un instrument à cet effet. Nous avons donc salué la tenue, en mai aux Fidji, de la première réunion de l'Alliance de l'océan Pacifique, sous les auspices du Bureau du Commissaire pour l'océan Pacifique du Forum des îles du Pacifique, en vue de discuter des positions des gouvernements, du secteur privé et de la société civile en ce qui concerne le nouvel accord de mise en œuvre des aspects de la Convention relatifs à la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale. Dans les limites de notre zone économique exclusive, nous continuons de lutter contre le problème de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Nous nous félicitons de l'adoption de l'objectif de développement durable 14, qui porte sur les océans et les mers, et nous appuyons la proposition d'organiser une conférence triennale des Nations Unies sur les océans et les mers pour faire avancer la mise en œuvre de cet objectif.

Alors que nous nous employons à appliquer concrètement le nouveau Programme, nous reconnaissons que le système de développement des Nations Unies doit s'adapter à nos nouvelles priorités. Nous sommes favorables aux efforts qui visent à faire en sorte que l'ONU soit en mesure d'appliquer le Programme 2030. Nous attendons avec intérêt de poursuivre le dialogue sur un positionnement à plus long terme des organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement. Dans la même ligne, les Tonga appuient la poursuite des efforts de réforme du Conseil de sécurité par le biais d'un processus intergouvernemental, à la recherche d'un organe plus représentatif et plus ouvert qui reflète les réalités d'aujourd'hui et qui leur soit adapté.

Enfin, c'est pleins d'espoir que la plupart d'entre nous avons parcouru un long chemin à la recherche de solutions. Nos priorités politiques ne doivent pas nous faire oublier l'appel, si parfaitement incarné par le Programme 2030, à faire en sorte que personne ne soit laissé en arrière. J'insiste à nouveau sur le fait que cet appel nous invite, en tant que dirigeants, à œuvrer ensemble contre l'injustice et les violations cruelles des droits de l'homme et de la dignité humaine – comme c'est le cas de la Papouasie occidentale, en Mélanésie, dans le Pacifique – et que nous sommes capables d'en triompher. C'est un choix que peuvent faire ceux qui

disposent de pouvoirs et de privilèges. L'ONU a le devoir de suivre de près le dossier de la Papouasie occidentale et de prendre les mesures nécessaires pour mettre un terme à ces activités brutales et inhumaines.

En tant que dirigeants, nous devons nous hisser à un niveau moral plus élevé, au-delà des seuls intérêts, et nous laisser guider par l'idée de ce qui est équitable et juste pour tous. Je suis préoccupé par le fait que le message que S. S. le pape François et d'autres dirigeants du monde ont prononcé ces derniers jours n'a peut-être pas été entendu correctement. Nous avons une obligation, un devoir – et je me fais l'écho de ce défi. Nous devons nous acquitter de cette obligation morale aux niveaux international, régional et national; à défaut de cela, nous serons laissés en arrière.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Samiuela 'Akilisi Pohiva, Premier Ministre, Ministre des affaires et du commerce extérieur et Ministre de l'éducation et de la formation du Royaume des Tonga, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Australie, S. E. M^{me} Julie Bishop.

M^{me} Bishop (Australie) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui à un moment important pour l'ONU, 70 ans après sa création. Le représentant de l'Australie à la Conférence de San Francisco, en 1945, avait décrit l'Assemblée générale comme l'endroit où la conscience des peuples du monde devrait trouver son expression la plus puissante. Il est donc approprié de réfléchir ici, dans la salle de l'Assemblée générale, à ce que l'ONU a accompli et ce qu'elle doit accomplir dans l'avenir.

Chaque jour, les Nations Unies fournissent des services critiques dans de nombreuses régions du monde. Souvent, ce travail important passe inaperçu ou n'est pas reconnu à sa juste valeur par ceux qui ne sont pas les bénéficiaires directs de cet appui. L'Australie a conscience du travail dévoué et souvent courageux accompli par les milliers d'agents des Nations Unies sur le terrain pour protéger des citoyens vulnérables, acheminer une assistance humanitaire vitale, reconstruire des sociétés ravagées et venir en

aide au développement. Les Nations Unies s'acquittent de ce travail dans des environnements de plus en plus hostiles.

Aujourd'hui, le monde fait face à un nombre sans précédent de conflits de longue durée, apparemment insolubles, qui entraînent des déplacements massifs de populations et donnent lieu à des besoins humanitaires plus graves que jamais depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le terrorisme est aujourd'hui une menace mondiale. Le développement constitue un défi d'une immense ampleur. Néanmoins, nous devons prendre acte de l'accomplissement remarquable que constitue la Charte des Nations Unies. Les valeurs et aspirations articulées il y a 70 ans nous guident encore aujourd'hui.

En tant que participante active de la Conférence de San Francisco, l'Australie est fière d'avoir rédigé une composante centrale de la Charte, l'Article 56, surnommé le Serment australien. En vertu de cet Article, les États Membres de l'ONU s'engagent à agir tant conjointement que séparément pour favoriser le relèvement des niveaux de vie, la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes, et le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'Australie s'y est engagée en signant la Charte en 1945. Aujourd'hui, je renouvelle notre engagement.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), adopté à l'unanimité vendredi dernier par l'Assemblée générale, est l'incarnation du Serment australien et témoigne du rôle fondamental de l'Organisation. Seule l'ONU aurait pu obtenir ce résultat remarquable. Les objectifs de développement durable sont nécessairement ambitieux. Il nous suffit d'examiner les cinq premiers : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde; éliminer la faim; permettre à tous de vivre en bonne santé; assurer l'accès de tous à une éducation de qualité; et parvenir à l'égalité des sexes. Si nous atteignons les 17 objectifs, nous transformerons notre monde dans le sens d'une vie meilleure pour l'humanité.

Nous devons veiller à entretenir le remarquable esprit de coopération qui a prévalu pendant le processus de négociations tandis que nous œuvrons à faire de ces objectifs ambitieux une réalité. Le Programme 2030 prend acte du fait que la croissance économique, notamment grâce aux investissements du secteur privé et au commerce, est indispensable au développement durable. Le Programme 2030 reconnaît

également que, bien que l'aide publique au développement conserve son importance, elle ne constitue qu'une des sources du financement pour le développement. Le Programme 2030 affirme que c'est la qualité de l'assistance qui importe, et que les partenariats véritables en faveur du développement, fondés sur le respect et la coopération, sont indispensables. C'est là ce que l'Australie cherche à réaliser avec ses amis et voisins dans l'océan Pacifique.

Les changements climatiques sont un défi lancé à toutes les nations et il est impératif de prendre des mesures déterminées. Nous ne parviendrons à réduire les émissions mondiales que si la totalité des États Membres de l'ONU s'y engagent. L'Australie a annoncé une contribution robuste, responsable et réalisable après 2020 à la lutte internationale contre les changements climatiques. Nous sommes très attachés à faire en sorte que la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Paris en fin d'année, soit la plateforme nécessaire pour garantir une approche collective de l'objectif de maintenir l'augmentation de la température à moins de 2° C.

Il est une vérité incontournable : nous ne pourrions pas transformer notre monde tant que la place que les femmes y occupent ne sera pas transformée. Le Programme 2030 nous demande rien moins que l'égalité des sexes pleine et entière. Ce n'est pas seulement ce qu'il y a de juste à faire, c'est aussi l'approche intelligente à adopter. Il est impératif de réaliser une croissance économique durable, sans exclusive et équitable. L'Australie a mis en place un fonds de 50 millions de dollars au profit de l'égalité des sexes afin d'intensifier l'appui à l'égalité des sexes dans le programme de développement que nous mettons en œuvre dans notre région, l'océan Indien et l'Asie-Pacifique. Nous devons intensifier la lutte contre le fléau mondial que constitue la violence à l'encontre des femmes et des filles.

La semaine dernière, le Gouvernement australien a annoncé une nouvelle politique, un train de mesures en faveur de la sécurité des femmes d'un montant de 100 millions de dollars, qui vise à améliorer les services d'appui en première ligne et à fournir des ressources éducatives afin de faire évoluer les mentalités face à la violence et aux mauvais traitements. De même, notre programme d'aide internationale assiste les pays de notre région dans les efforts qu'ils déploient pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles. Le programme de l'ONU sur les femmes, la paix et la

sécurité a changé notre réflexion collective sur le rôle des femmes dans les conflits. Il nous faut maintenant le mettre en pratique. C'est pourquoi l'Australie a travaillé avec les États-Unis à l'élaboration du premier guide destiné aux commandants militaires pour la mise en œuvre de ce programme sur le terrain.

L'un des éléments clefs du Programme 2030 est que des sociétés pacifiques et sans laissés-pour-compte sont essentielles à la réalisation du développement durable. Les droits de l'homme, la bonne gouvernance et des institutions ouvertes et sans exclusive constituent des fondements cruciaux pour le développement. Les droits de l'homme ont été au cœur même de l'Organisation des Nations Unies au cours des 70 dernières années, depuis la Charte des Nations Unies en 1945 jusqu'aux objectifs de développement durable en 2015.

Face à l'essor des groupes terroristes tels que Daech, à la poursuite des déprédations causées par le régime nord-coréen et à la persistance du travail forcé et d'autres formes contemporaines d'esclavage, la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies de mettre en œuvre un solide programme en faveur des droits de l'homme n'a jamais été aussi impérieuse et urgente. L'Australie est candidate à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020. C'est la première fois que mon pays brigue un mandat dans cette instance. Je crois que l'Australie apportera au Conseil des droits de l'homme la même approche pratique fondée sur des principes que celle qui a distingué son mandat 2013-2014 au Conseil de sécurité. Si nous sommes élus, nous mettrons l'accent sur l'autonomisation des femmes et des filles, le renforcement de la gouvernance et des institutions démocratiques, la promotion de la liberté d'expression et la défense des droits de l'homme pour tous.

L'Australie sera à l'avant-garde des efforts visant à faire rendre des comptes à ceux qui sont responsables de violations des droits de l'homme et à mettre en place des mesures plus efficaces de prévention et d'application du principe de responsabilité. Nous poursuivrons sans relâche nos efforts en faveur de l'abolition de la peine de mort. Notre siège au Conseil des droits de l'homme reflètera la société australienne qui est à la fois diversifiée et ouverte et fera fond sur le solide programme national du Gouvernement australien en faveur des droits de l'homme.

Il y a des pays pour lesquels les aspirations du Programme 2030 et même les promesses énoncées dans la Charte des Nations Unies semblent difficiles, voire impossible à atteindre. Le fléau de la guerre continue de

déchirer des familles, des communautés, des pays et des régions entières. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, nous avons fait l'expérience directe des difficultés auxquelles le Conseil se heurte pour répondre aux crises et aux conflits en Syrie, en Iraq, en Libye, au Yémen, au Soudan du Sud, en République centrafricaine et au Mali. Les ravages ne sont nulle part aussi grands qu'en Iraq et en Syrie. Daech sème un chaos indescriptible, inflige des souffrances indicibles aux personnes, aux familles et aux communautés et détruit le patrimoine culturel mondial en violation flagrante du droit international et au mépris des principes les plus fondamentaux de la morale. Il ne doit pas l'emporter.

L'Australie participe aux opérations militaires de la coalition contre Daech en Iraq et en Syrie. Nous agissons dans le cadre de la Charte et dans le respect du droit international. Vaincre Daech passe par une action tant militaire que politique. La réconciliation et une gouvernance sans exclusive en Iraq sont la clef pour réduire l'attrait de Daech et diminuer l'appui dont il bénéficie. Nous continuons de plaider en faveur d'une solution politique qui puisse mettre un terme au conflit en Syrie et nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial de l'ONU, M. Staffan de Mistura, à cette fin.

Nous pensons qu'aucune solution de transition ne doit être rejetée. Toutes les configurations possibles d'une solution politique doivent être évaluées avec un réalisme lucide. L'Australie est déterminée à vaincre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous nous attaquons aux problèmes de l'extrémisme violent et des combattants terroristes étrangers, luttant contre ceux qui voudraient exploiter notre ouverture et nos communications modernes pour commettre des actes de violence et promouvoir la terreur. Les conséquences humanitaires des conflits en Syrie et en Iraq sont catastrophiques. Je salue les efforts consentis par les pays voisins, la Jordanie, le Liban et la Turquie, qui continuent d'accueillir la majorité des personnes déplacées. L'Australie a fourni 230 millions de dollars d'assistance humanitaire depuis le début du conflit.

Les capacités d'intervention ont atteint leur point de rupture face aux flux massifs de déplacés dans tout le Moyen-Orient et en Europe. Dans un tel contexte, les passeurs vont s'employer à faire prospérer leur commerce dangereux et criminel. La fermeté de la réponse de l'Australie face au trafic illicite des personnes et la poursuite de la coopération avec ses partenaires régionaux ont permis de sauver la vie de milliers de personnes qui autrement auraient succombé

aux fausses promesses des passeurs. Cela nous a également permis de donner refuge à ceux qui en avaient le plus besoin, comme nous le faisons depuis des décennies en réinstallant de manière permanente des milliers de réfugiés. L'Australie se félicite d'avoir d'annoncé récemment qu'elle accueillerait à titre permanent 12 000 réfugiés supplémentaires en provenance de Syrie et d'Iraq – enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés –, en particulier les personnes qui ont peu de chances de pouvoir retrouver un jour leur maison. Nous avons également annoncé le versement de 44 millions de dollars pour aider 240 000 personnes déplacées le long des frontières.

Le dispositif mondial d'aide humanitaire a du mal à faire face à la multiplication des demandes. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai de l'année prochaine doit aboutir à un système humanitaire souple, capable de répondre aux différents types de crises humanitaires le plus efficacement possible. La solution à long terme à ces crises provoquées par l'homme ne peut être que politique, si nous voulons mettre un terme à ces conflits.

L'expérience récente de l'Australie en tant que membre du Conseil de sécurité a confirmé que le rôle du Conseil est plus indispensable que jamais. Le Conseil de sécurité ne peut jouer son rôle que s'il dispose des outils dont il a besoin. Le rôle du maintien de la paix est fondamental. Hier, je me suis associée à d'autres pour renouveler notre engagement à soutenir opérationnellement le système de maintien de la paix des Nations Unies. Le transport aérien assuré par l'Australie a été d'une importance capitale dans la réaction rapide de l'ONU à la crise au Soudan du Sud. Nous nous sommes maintenant engagés à mettre à disposition nos avions C-17 Globemasters et C-130 Hercules pour aider les forces de maintien de la paix des Nations Unies à faire face aux situations de crise chaque fois que ce sera possible à l'avenir.

Nous reconnaissons que l'Organisation des Nations Unies a besoin de davantage d'outils pour la consolidation de la paix afin d'aider les États vulnérables à sortir des crises et les empêcher de retomber dans la violence et le chaos. L'Australie se réjouit à la perspective de coprésider avec l'Angola les consultations sur l'examen du dispositif de consolidation de la paix en fin d'année. Nous devons renforcer cet élément essentiel de la prévention des conflits.

Un autre grand enseignement que l'on peut tirer du mandat de l'Australie au Conseil est que le respect du principe de responsabilité est d'une importance capitale pour ce qui est de prévenir les cycles de violence. La Cour pénale internationale a un rôle essentiel à jouer et a besoin de notre appui. L'Australie reste déterminée à poursuivre en justice les responsables de la destruction du vol MH17 de la compagnie Malaysia Airlines en juillet 2014. Nous le devons aux familles des personnes qui se trouvaient à bord de ce vol fatidique. Nous ne permetrons pas au veto de la Russie d'entraver l'action des pays qui pleurent la perte de leurs ressortissants et exigent que les auteurs de cet acte atroce soient poursuivis en justice.

Tous les États doivent s'acquitter de la responsabilité qui leur incombe de protéger les civils contre les crimes internationaux les plus graves. Les membres du Conseil de sécurité ont une responsabilité particulière en la matière. Dans ce contexte, nous nous félicitons des propositions visant à restreindre l'exercice du droit de veto lorsque des atrocités de masse sont commises. Le mandat de l'Australie au Conseil de sécurité en 2013-2014 a montré que les membres élus peuvent jouer un rôle actif et constructif. C'est pourquoi il me plaît d'annoncer que l'Australie se porte candidate pour siéger à nouveau au Conseil pour la période 2029-2030.

Nous ne sous-estimons pas les défis auxquels nous sommes tous confrontés. Mais nous ne devons pas non plus minimiser l'importance des chances qui se présentent à nous. Nous restons confiants qu'en œuvrant de concert nous pourrions réaliser la promesse indéfectible de la Charte – pour les Australiens, pour notre région et pour la communauté internationale. Aujourd'hui, 70 ans plus tard, l'Assemblée générale est l'enceinte par excellence où s'exprime au plus fort la conscience des peuples du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, S. E. M. Philip Hammond.

M. Hammond (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Il y a près de 70 ans, les premières séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité se tenaient à Londres. À ce moment-là, le monde entier se rassemblait pour tourner le dos à la guerre et tenter d'institutionnaliser les conditions favorables à la paix. Grâce à ce processus, sur les cendres de la Seconde Guerre mondiale, nos prédécesseurs se sont lancés dans

une quête commune pour la paix, le développement et la dignité humaine.

Et ils ont réussi là où la Société des Nations avait échoué. L'Organisation des Nations Unies, qui avait 51 Membres à sa création et qui en compte 193 aujourd'hui, est devenue une expression puissante et universellement reconnue de notre volonté collective de trouver des solutions aux défis les plus complexes auxquels nous sommes confrontés. C'est la pierre angulaire du système international fondé sur des règles, et une affirmation de la valeur que nous attachons à la dignité humaine et à l'espoir.

La Grande-Bretagne est fière d'avoir joué un rôle dans la naissance de cette Organisation. Elle est fière également, 70 ans plus tard, du rôle actif qu'elle joue dans les affaires internationales en tant que seul membre du Conseil de sécurité, et en fait, seule puissance économique du monde, qui satisfait à la fois au critère de 2 % fixé par l'OTAN en ce qui concerne les dépenses militaires et au critère de 0,7 % fixé par les Nations Unies s'agissant des dépenses consacrées au développement.

Toutefois, sept décennies plus tard, la réalité quotidienne de millions d'êtres humains est encore très éloignée des idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. En dépit des progrès notables réalisés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement, plus d'un milliard de personnes vivent encore avec moins de 1,25 dollar par jour. L'insécurité, l'extrémisme et les conflits au Moyen-Orient ont poussé des millions de personnes à quitter leurs foyers, créant une situation d'urgence humanitaire sans précédent. En outre, plusieurs millions de personnes vivent encore sous des régimes où ils n'ont pas leur mot à dire sur la façon dont ils sont gouvernés et où les droits et les libertés fondamentaux ne sont pas respectés.

Dans le même temps, le système international fondé sur des règles qui permet de maintenir la paix entre les pays est mis à mal par des États qui n'hésitent pas à violer l'intégrité territoriale d'autres États ou à enfreindre les interdictions les plus fondamentales concernant les armes de destruction massive. En plus de ces défis, nous sommes confrontés à des menaces à plus long terme découlant des changements climatiques, des pandémies mondiales et de la résistance aux antimicrobiens – des menaces auxquelles nous devons nous attaquer efficacement aujourd'hui, si nous ne voulons pas mettre la vie des générations futures en danger.

Mais c'est en Syrie et en Iraq, berceau de la civilisation humaine, que nos valeurs communes et notre volonté d'agir sont le plus durement mises à l'épreuve dans l'immédiat. Le double fléau constitué par le régime meurtrier d'Al-Assad et la sauvagerie de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) – connu également sous le nom de Daech- a infligé des souffrances indicibles au peuple syrien. La crise humanitaire et l'afflux de réfugiés cherchant refuge dans les pays voisins et en Europe mettent en lumière la nécessité de mettre fin au conflit sans plus tarder et sont la pierre de touche de notre détermination.

Je tiens à rendre hommage à l'extraordinaire générosité de la Turquie, du Liban et de la Jordanie, qui ont offert provisoirement un foyer à des millions de réfugiés et qui assument stoïquement cette responsabilité depuis des années. Il nous incombe à tous de les aider à porter ce fardeau, et de veiller à ce que les appels de l'ONU en faveur de la Syrie soient intégralement financés. Je suis fier du fait que le Royaume-Uni est le deuxième pays à avoir apporté la plus grande contribution à l'action humanitaire dans la région.

Nous estimons qu'il importe d'aider les déplacés le plus près possible de leurs foyers. En effet, après la fin du régime d'Al-Assad, il faudra édifier une nouvelle Syrie et ce pays devra pouvoir compter sur le talent de tous les Syriens. Toutefois, une intervention humanitaire à elle seule ne suffit pas. Nous avons tous la responsabilité d'agir pour mettre fin à cette guerre civile meurtrière et instaurer un processus politique sans exclusive, et de conjuguer nos efforts pour anéantir l'EIIL et éradiquer son idéologie tordue de la surface de la Terre. Le Royaume-Uni demeurera un membre de premier plan de la Coalition internationale contre l'EIIL, et à ce titre, procédera à plus de frappes aériennes en Iraq que tout autre pays, à l'exception des États-Unis, aussi longtemps qu'il le faudra, pour remporter la victoire dans ce qui en fin de compte n'est rien d'autre qu'un combat de toute une génération contre l'idéologie extrémiste islamiste qui motive les agissements de ce groupe.

Toutefois, la défaite de l'EIIL à elle seule n'apportera pas la paix en Syrie. Un règlement politique sans exclusive est le seul moyen viable de mettre fin aux souffrances du peuple syrien. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre en place un processus politique sous l'égide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, et pour contraindre ceux qui ont commis des crimes pendant le conflit à répondre

de leurs actes. Il est d'une importance capitale pour l'ONU d'avancer de manière positive sur cette question. Pendant trop longtemps, tout progrès au Conseil de sécurité a été bloqué. Toutes les parties doivent dorénavant transcender leurs intérêts étroits et coopérer pour le bien du peuple syrien, réaffirmant ainsi les valeurs de l'Organisation.

Aussi urgente que soit la crise en Syrie – à laquelle nous pourrions ajouter les crises au Yémen, en Somalie et en Libye –, nous ne pouvons pas négliger la nécessité d'agir aujourd'hui pour prévenir l'apparition de futures menaces posées à la sécurité mondiale. Cependant, cette action collective ne sera vraiment efficace que si nous agissons sur la base d'une analyse commune des causes réelles de la pauvreté, de l'injustice et des conflits qui s'en nourrissent. Il nous faut tous reconnaître que des institutions solides, transparentes et efficaces, des économies et des sociétés ouvertes, l'état de droit et l'absence de corruption sont les conditions qui permettront au développement de prospérer sur le long terme et partant, de réduire les facteurs de conflit. Ces conditions constituent ce que le Premier Ministre David Cameron a qualifié de « fil d'or du développement » et sont essentielles à la réalisation des objectifs de développement durable. Bien évidemment, chaque pays doit choisir sa propre voie vers la prospérité. Toutefois, alors que nous aidons les pays les plus pauvres à surmonter les conflits, la pauvreté et l'instabilité et à avancer sur la voie du développement, il est dans notre intérêt à tous que ce développement soit durable sur le long terme.

La sécurité est le fondement de tout développement durable. Le Royaume-Uni, en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, place la sécurité au cœur de sa stratégie, en tant que condition *sine qua non* à la bonne gouvernance, à des institutions solides et au développement économique. Par conséquent, comme le Premier Ministre l'a déclaré hier, le Royaume-Uni va de nouveau jouer un rôle important à l'appui des opérations de maintien de la paix, notamment en Afrique, où le Royaume-Uni appuiera les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine pour mettre fin à certains des conflits les plus déstabilisateurs du monde, qui provoquent des migrations de masse à partir du Soudan du Sud et favorisent les agissements de groupes terroristes en Somalie.

Mais il y a une autre vérité importante qu'il faut comprendre- la sécurité à l'intérieur des pays ne peut

permettre de profiter des avantages de la croissance économique que si elle va de pair avec la sécurité entre les pays. La Grande-Bretagne a toujours été convaincue que nous avons plus de chances de parvenir à la stabilité que nous recherchons dans les relations entre États dans un cadre de lois, de normes et d'institutions qui, ensemble, constituent le système international fondé sur des règles qui a été mis en place après la Seconde Guerre mondiale et dont la Charte des Nations Unies est la pièce maîtresse.

Un élément fondamental de ce système est le fait que les États doivent respecter l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des autres États. Lorsqu'un État remet ces règles en question, nous avons tous le devoir de prendre rapidement et fermement la défense des victimes. C'est pourquoi nous nous tenons résolument aux côtés du peuple ukrainien. Les actes illégaux et les agressions commises par un État ne doivent pas rester sans conséquences, autrement l'ordre international sera irrémédiablement affaibli. L'ONU doit insister pour que les différends et les conflits soient réglés dans le cadre du droit international, et non en dehors de ce cadre.

La volonté collective de contrer les menaces à notre sécurité doit s'étendre à la menace que posent les changements climatiques. Les changements climatiques font peser une menace non seulement sur l'environnement et notre prospérité, mais également sur notre sécurité. Les incidences de l'élévation du niveau des mers et de la hausse des températures mondiales seront ressenties par nous tous, mais les plus durement touchés seront les pays les plus pauvres et ceux qui sont le moins à même de s'adapter. C'est pourquoi le Royaume-Uni a décidé de réduire ses émissions au niveau national, comme l'a annoncé lundi le Premier Ministre, mais également de porter son appui au financement de l'adaptation des pays vulnérables aux changements climatiques à 9 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Nous devons élaborer un accord solide et efficace à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris en décembre, sur la base de la ferme volonté de tous les pays de continuer à réduire les émissions et de l'engagement collectif à respecter l'objectif d'une augmentation des températures mondiales limitée à 2° C.

Soixante-dix ans après la première session de l'Assemblée générale, l'ONU est éprouvée par les crises internationales successives, mais elle ne plie pas et se tient fièrement au centre de l'ordre international. Depuis

sept décennies, elle joue un rôle critique en s'attaquant à quasiment tous les problèmes qui se présentent à nous. La clef de sa réussite future sera sa capacité d'évoluer, d'accepter le changement et de conserver sa pertinence au XXI^e siècle. L'ONU doit s'efforcer de représenter les nouvelles réalités de notre époque en s'appuyant sur un Conseil de sécurité réformé. Elle doit avoir à sa tête les meilleurs dirigeants possibles, et le prochain Secrétaire général doit être sélectionné de manière transparente. Celui-ci – aurai-je l'audace de dire celle-ci? – devra prendre les rênes d'une Organisation plus efficace en veillant à ce que chaque centime reçu des États Membres soit utilisé au mieux.

En tant que Membre fondateur de l'ONU et membre permanent du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni promouvra ce programme de réforme, et il continuera de défendre les idéaux qu'incarne l'ONU. Il y a 70 ans, une génération a décidé de forger le monde dans lequel elle vivait autour d'une vision de paix, de sécurité et de valeurs universelles. Aujourd'hui, nous ne parvenons toujours pas à réaliser cette vision dans son intégralité, mais nous avons montré que lorsque nous travaillons ensemble, nous pouvons avancer à grandes enjambées dans cette direction. Nous devons maintenant faire la preuve de notre volonté collective; reconnaître qu'il ne s'agit pas uniquement d'un devoir moral, mais qu'il est également dans l'intérêt de tous les pays d'agir; lutter contre les graves crises humanitaires auxquelles nous sommes confrontés; éliminer les causes des conflits, de la pauvreté et de l'instabilité; et défendre le système international fondé sur des règles.

Le monde est aujourd'hui meilleur parce que nos prédécesseurs ont créé l'ONU il y a 70 ans. En restant fermement attachés à nos idéaux en tant que Membres de l'ONU face à tous les problèmes et à toutes les tentations, nous préserverons l'héritage qu'ils nous ont laissé et continuerons de consolider les fondements d'une ère de progrès, de paix, d'espoir et de dignité pour tous.

Le Président par intérim : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Hamadi Ould Meimou, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la Mauritanie.

M. Meimou (Mauritanie) (*parle en arabe*) : C'est un honneur pour moi que de donner lecture de la déclaration du Président de la République islamique de Mauritanie, S. E. M. Mohamed Ould Abdel Aziz, et de parler en son nom.

« J'ai l'immense plaisir, au nom de la République islamique de Mauritanie, de féliciter chaleureusement M. Mogens Lykkesoft et de lui transmettre nos meilleurs vœux suite à son élection au poste de Président de l'Assemblée générale à sa soixante-dixième session. Je suis certain que sa stature d'homme d'État, ses compétences et sa longue expérience sont nos meilleures garanties de réussite durant la session en cours.

Je tiens également à remercier sincèrement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son travail infatigable au service de la paix et de la sécurité internationales et de la manière dont il promeut le dialogue en tant que moyen privilégié de régler les problèmes mondiaux.

Aujourd'hui, nous nous réunissons 70 ans après la création de l'Organisation, et durant ces sept décennies, inlassablement des efforts ont été déployés en vue de réaliser les nobles objectifs qui sont à l'origine de sa création. Nous pouvons nous féliciter des progrès accomplis tout au long de cette histoire mouvementée, mais nous ne devons pas oublier les problèmes considérables auxquels est confronté le monde dans les domaines de la paix, de la sécurité et du développement durable. Nous espérons que le programme de développement pour l'après-2015 permettra de lutter efficacement contre ces problèmes. En outre, nous devons tous nous employer, dans le cadre du système des Nations Unies, à alléger le fardeau de la dette extérieure qui freine la croissance économique et compromet la stabilité et la paix sociale de nombreux pays.

Nous nous attachons continuellement, en République islamique de Mauritanie, au bien-être de notre population auquel nous oeuvrons dans le cadre des nombreux projets de développement mis en oeuvre par l'État en coopération avec le secteur privé et nos partenaires de développement. Notre pays a obtenu ces dernières années des résultats remarquables qui ont eu des effets positifs sur le niveau de vie de nos concitoyens. C'est ainsi qu'on a pu réduire le chômage, améliorer l'accès aux services de base et améliorer la croissance économique. S'agissant du renforcement de l'état de droit, le Gouvernement mauritanien s'est attaché à renforcer le système judiciaire, à en soutenir l'indépendance et à faire preuve

de transparence dans la gestion des affaires publiques.

Conscient de la corrélation entre sécurité et développement, mon pays a inscrit les objectifs de sécurité et de développement au premier rang de ses priorités nationales, en s'attelant à la constitution d'une armée républicaine moderne dotée de tous les moyens susceptibles de garantir notre intégrité territoriale, en mettant sur pied de nombreux projets dans les régions les plus déshéritées et en fournissant une aide sociale aux catégories les plus vulnérables. Cette politique a eu des incidences positives sur la sécurité du pays et des citoyens et consolidé les fondements de la paix sociale.

Et nous ne nous sommes pas arrêtés là. Nous avons également œuvré à la diffusion d'une culture du dialogue et du débat contradictoire modéré auprès de tous ceux qui ont versé dans l'extrémisme et le rigorisme du fait d'interprétations erronées et d'une mauvaise compréhension des préceptes de notre noble religion. D'éminents érudits mauritaniens ont organisé des débats avec eux sous l'égide du Gouvernement, lesquels ont donné des résultats concrets que nous avons voulu faire connaître en organisant un séminaire international sur le thème « Culture de paix et modération face à l'extrémisme ». L'expérience mauritanienne en la matière peut en effet servir de modèle.

Notre région, le Sahel africain, est exposée depuis des années à une prolifération des réseaux de criminalité organisée, de trafic de drogues et d'armes, et de traite des êtres humains, qui prospèrent à la faveur des vagues de migrants illégaux qu'ils prennent en otages, en plus des organisations extrémistes qui font du terrorisme un fond de commerce et menacent la sécurité de la région tout entière. Pour relever ces défis, la Mauritanie s'est attelée avec ses frères tchadiens, nigériens, maliens et burkinabés à la création du Groupe de cinq pays du Sahel, en tant que cadre de coordination des politiques de développement et de sécurité menées en coopération afin de renforcer la sécurité et la stabilité et de faire du développement durable une réalité, conformément au programme de développement pour l'après-2015. À cet égard, nous apprécions à sa juste valeur la nomination d'un envoyé spécial

du Secrétaire général pour le Sahel, qui augure bien du renforcement de la coopération entre le Groupe de cinq pays du Sahel et la communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée et crée les conditions propices au développement durable.

La République islamique de Mauritanie, consciente de l'importance du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a décidé, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies, de participer aux opérations de maintien de la paix menées par l'Organisation en déployant une unité de sa garde nationale à Bouaké, dans la République soeur de Côte d'Ivoire. Nous nous apprêtons aussi à déployer un bataillon d'infanterie de 450 hommes, et une unité des forces de gendarmerie nationale composée de 140 éléments, afin de contribuer au rétablissement de la sécurité en République centrafricaine, de répondre à l'appel du devoir vis-à-vis de nos frères africains et pour soutenir la paix et la sécurité sur notre continent.

La République islamique de Mauritanie suit avec une vive préoccupation la grave évolution de la situation dans le pays frère du Yémen. À cet égard, elle appuie l'opération « Restaurer l'espoir » et les immenses efforts que déploie la coalition arabe sous la direction du Royaume d'Arabie saoudite en vue d'assurer le retour chez nos frères du Yémen de la légitimité incarnée par notre frère le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour et son gouvernement, et de la mise en œuvre de toutes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, et elle espère que les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans ce pays frère seront couronnés de succès.

D'un autre côté, la guerre en cours en Syrie, et les destructions, les meurtres et les déplacements de populations qui en ont résulté, pour des millions de personnes, nous invitent tous à appuyer les efforts faits pour réunir les parties syriennes autour de la table de négociation afin de trouver une solution à cette guerre qui n'a que trop duré, d'épargner de nouvelles destructions à nos frères de Syrie et de préserver l'intégrité territoriale de leur pays.

Dans le même ordre d'idées, nous invitons nos frères de Libye à se mettre d'accord sur une solution politique permettant d'aboutir à la formation d'un gouvernement national qui garantisse des élections justes et transparentes permettant de mettre fin aux affrontements qui déchirent la Libye et ont fait d'elle un sanctuaire pour organisations extrémistes. Nous sommes certains, pour notre part, que le patriotisme qui caractérise le peuple libyen et ses dirigeants influera en ce sens afin que la primauté du droit règne en Libye et que nos frères du peuple libyen puissent jouir de la paix et de la sécurité.

Le conflit arabo-israélien continue d'être source d'hostilités et de menaces à la paix et à la sécurité internationales dans une région du monde particulièrement sensible et névralgique pour le reste du monde. Malgré toutes les résolutions internationales et les négociations qui se poursuivent depuis des décennies, les deux parties n'arrivent pas à s'entendre sur une formule de règlement définitif qui garantisse le droit du peuple palestinien à créer son État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale. Nous condamnons les activités de peuplement et les mesures unilatérales qui entravent le processus de paix, ainsi que le blocus injuste imposé à Gaza et les souffrances infligées de ce fait aux enfants du peuple palestinien frère.

Le continent africain est confronté à un ensemble de défis d'ordre économique et sécuritaire. Les nombreux programmes de développement mis en œuvre en coopération avec les partenaires de développement n'ont pas permis d'atteindre les objectifs fixés, même si quelques résultats ont été obtenus. Les problèmes liés à la pauvreté, à la maladie et à la malnutrition continuent de saigner les ressources de nombreux pays africains.

La propagation de la maladie à virus Ebola dans certains pays d'Afrique de l'Ouest démontre qu'il y a des insuffisances criantes dans le domaine de la lutte contre les épidémies et de l'intervention face aux maladies. En dépit du courage dont ont fait preuve ces pays et des aides généreuses fournies par les pays africains et la communauté internationale qui ont permis de stopper la progression de la maladie, il demeure absolument essentiel de créer un système de

santé perfectionné et intégré qui protège les citoyens contre les maladies et les épidémies meurtrières. À cela s'ajoutent les nombreuses zones de conflit qui déchirent le continent et font obstacle à son développement. Malgré tous ces défis, de nombreux pays africains ont presque réussi à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et se préparent à œuvrer à la réalisation des objectifs définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1).

L'Afrique, grâce à son énorme potentiel économique et à son poids démographique, mérite d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité, et, de cette tribune, nous demandons instamment que cela se réalise dans les meilleurs délais.

Le meilleur moyen d'assurer la paix et la sécurité est de promouvoir la culture de la paix et les valeurs de tolérance entre les peuples, les civilisations et les nations ainsi que l'équité entre les gens. De même, des questions qui demeurent en suspens très longtemps, sans aucune perspective de règlement, le fossé qui se creuse entre les pauvres et les riches et le déséquilibre de la structure économique mondiale sont autant d'éléments qui ont contribué à la multiplication de zones de tensions et à la propagation du phénomène de l'extrémisme et du terrorisme.

La République islamique de Mauritanie rejette toutes les formes de terrorisme, car nous sommes fermement attachés à nos valeurs islamiques de tolérance qui dénoncent la violence, l'extrémisme et l'excès. Ces valeurs prônent la tolérance et la fraternité. Nous considérons que la famille internationale est tenue de trouver un moyen efficace d'éliminer le terrorisme à la racine et d'assécher ses sources.

Les engagements pris par la communauté internationale au moment de la création de l'ONU ne pourront être honorés que si un minimum de justice est assuré dans la répartition des richesses et que les efforts de développement des pays en développement sont appuyés afin de créer des conditions propices à une vie dans la dignité, la liberté et l'égalité. C'est ainsi que pourront être atteints les nobles objectifs pour lesquels a été créée l'Organisation des Nations Unies. »

La séance est levée à 20 h 45.